

LA GUERRE SCIENTIFIQUE

SIXIÈME ANNÉE. — N° 1838.

LE NUMÉRO : 10 CENTIMES. — ÉTRANGER : 20 CENTIMES

Samedi 27 novembre 1915.

EXCELSIOR.

Journal Illustré Quotidien

ABONNEMENTS (du 1^{er} ou du 16 de chaque mois)

France: Un An: 35 fr. 6 Mois: 18 fr. - 3 Mois: 10 fr.
Étranger: Un An: 70 fr. 6 Mois: 36 fr. - 3 Mois: 20 fr.
On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Informations - Littérature - Sciences - Arts - Sports - Théâtres - Élégances

Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. (NAPOLÉON)

Adresser toute la correspondance
à L'ADMINISTRATEUR D'EXCELSIOR
88, avenue des Champs-Elysées, PARIS
Téléph.: WAGRAM 57-44, 57-45
Adresse télégraphique: EXCEL - PARIS



UN DES PROJECTEURS DE L'ARMEE RUSSE EN COURLANDE. — Lors des furieux combats livrés autour de Platonovka, combats qui viennent de libérer Dwinsk et Illuskt de l'étreinte allemande, les Russes montèrent à l'assaut dans une ruée irrésistible. Malgré la nuit épaisse, leurs colonnes escaladèrent les pentes des collines entourant le lac Sventen, guidées seulement par les lueurs de leurs projecteurs, qui balayaient les retranchements que les Allemands, terrifiés, évacuaient en désordre.

L'ESPRIT FRANÇAIS

Bien des choses ont changé en France depuis ces quinze mois; mais rien peut-être autant que ce que les étrangers appelaient l'esprit français, c'est-à-dire un certain tour de plaisanterie alerte et bondissante qui faisait comme partie de notre tempérament national.

Ne nous le dissimulons pas; malgré toutes les raisons qui existent dans toute l'Europe de ne plaisanter d'aucune manière, ce tour d'esprit nous manque, je veux dire que le manque s'en fait sentir quand nous lisons nos journaux et nos revues. Nous serions scandalisés de nous constater plaisants, et nous sommes étonnés de nous trouver graves.

Ce changement n'a pas été subit. Au commencement de la guerre, il y avait encore des propos plaisants dans les journaux. On plaisantait, on raillait le « Boche » avec une certaine verve. Puis cela s'est éteint peu à peu, et il n'y a plus eu dans la littérature que du sérieux. Les derniers échos de la gaieté française — et c'est singulièrement à notre honneur — nous sont venus des tranchées elles-mêmes; les dernières *galéjades* nous sont arrivées par les journaux du front. Nous les en remercions avec émotion. Mais eux-mêmes ont mis une sourdine à leur héroïque belle humeur et ont donné de plus en plus dans le lyrisme. Ils n'en sortent presque plus à l'heure actuelle.

Personne ne doutera que la cause réprimante, en cette affaire, ne soit le public lui-même. Non seulement le public a la presse qu'il mérite, mais il a la presse *qu'il veut*, et les écrivains ont comme des antennes extrêmement sensibles pour sentir la résistance du public à tel ou tel genre ou à tel ou tel ton. Si la presse n'est plus plaisante, c'est que le public ne veut plus du tout qu'elle le soit. Un critique dramatique a fait remarquer que ce qui avait réussi au théâtre depuis un an c'étaient des pièces tristes ou des pièces très bouffes, mais nullement des pièces spirituelles. Il faut s'entendre sur les pièces bouffes et leur succès. Disons d'abord que les pièces bouffes dont il s'agit dataient de bien avant la guerre, et qu'aucun Français n'a écrit une pièce drolatique depuis que des Français meurent dans les tranchées. Et quant à leur succès, entendons-nous bien. Le bouffé n'est pas le joyeux. Il a quelque chose qui ne tient point du tout de la bonne humeur; il a quelque chose de mécanique qui déclenche le rire comme automatiquement. Le bouffé, qui est très sain d'ailleurs, relève de l'hygiène plus que de la psychologie, et il ne suppose de la gaieté, du « cœur à l'aise » ni chez ceux qui le professent ni chez ceux qui l'écoutent.

Quant au spirituel, quant à l'épigrammatique, quant à la pointe, voilà ce que le public français, qui en a été si friand, ne veut plus du tout, ou ne veut presque plus.

Il n'a pas tort, en somme. Avoir de l'esprit, si vraiment qu'on en ait, c'est toujours un peu en faire. « Vous avez de l'esprit? Eh! vous en faites donc? », a dit un esprit juste. Oui bien; car même quand on en a il y faut encore la façon. Et c'est cette façon, cette application apportée à quelque chose de vain et d'inutile que le public français ne peut plus souffrir.

Qui pourrait l'en blâmer? Ce qu'il n'aime pas, c'est la diversion, c'est toute chose qui est détournée du service de la patrie vers un autre but, quel qu'il soit. L'homme qui fait de l'esprit est une espèce d'embusqué. Quelque spécialisé qu'il soit dans l'humour, il pourrait faire de son intelligence un autre usage, l'accommoder à un autre emploi. En vain l'humoriste voudrait se défendre; en vain il dirait: « Je sers à détendre les esprits trop violemment contractés par les épreuves que nous subissons. » L'esprit public répondrait: « Je ne veux pas être détendu. » Et je ne sais pas trop ce qu'on pourrait lui répondre. Hommes d'esprit, détendez-vous vous-mêmes. Reposez-vous. Votre métier est pénible. J'ai connu beaucoup d'entre vous. Ceux chez qui l'esprit était le plus naturel, ceux chez qui il était une seconde nature, et peut-être une première, ceux-ci même, sans sortir de leur naturel, ne laissaient pas de le fatiguer à le répandre. Les événements actuels vous condamnent à un silence qui vous étonne; qui, je l'ai dit, nous étonne nous-mêmes; mais qui est sain, qui est utile et qui, par conséquent, est très méritoire. Chacun sacrifiant ce qu'il a de plus cher, sacrifiez votre humour sur l'autel de la patrie. Un temps viendra où il sera opportun d'avoir du plaisant, où vous pourrez en montrer tant que vous voudrez, mais où, surtout, vous vous félicitez d'avoir eu l'esprit de n'être pas spirituel.

Emile Faguet,
de l'Académie française.

En attendant... L'EMPRUNT NATIONAL

Mes moyens de fortune ne me permettent pas de m'intéresser personnellement aux cours de la Bourse. Cependant, depuis le début de la guerre, je porte à cette rubrique, dans les journaux, un intérêt général et patriotique: il ne m'est pas indifférent de savoir de quelle manière se tient notre crédit public, tandis que celui de l'Allemagne « fiche le camp », s'il m'est permis d'employer cette formule un peu familière.

Le jugement que je puis porter sur la façon dont se présente notre emprunt national n'est donc pas celui d'un expert, encore moins celui d'un économiste éminent — je ne suis ni éminent, ni économiste, et encore moins, s'il est possible, les deux réunis. Mais je crois que cet emprunt va être un succès, un gros succès.

Je le crois pour la simple raison qu'en consultant ces fameux cours de la Bourse, il est facile de s'apercevoir que tous les heureux mortels qui possèdent des valeurs en vendent quelque partie.

Et pourquoi font-ils cette opération? Je ne doute pas de leur patriotisme — car, Dieu merci, nous sommes tous patriotes en France! — mais parce qu'il n'est guère de valeur sûre, aussi sûre qu'un titré de rente, qui puisse rapporter près de 6%.

S'il n'y avait que le patriotisme en jeu, on vendrait aussi des valeurs, je n'en doute pas, mais on en vendrait moins. Donc les deux mobiles se confondent ici en se renforçant.

Seulement, je suis heureux de pouvoir remarquer qu'en fin de compte c'est le patriotisme qui profite du total. Car si l'emprunt national est un succès, comme il va l'être — tout le prouve — ce succès est de nature à impressionner infiniment la masse des populations allemandes, et leurs dirigeants: « Comme ces gens ont donc de l'argent, du véritable argent, alors que nous ne nous soutenons que par des jeux d'écritures! »

Voilà ce qu'ils vont penser. Cela les découragera. Donc il est bien vrai que, participer à l'emprunt, c'est hâter la fin de la guerre.

Pierre Mille.

Incendie d'une fabrique allemande de gaz asphyxiants

GENÈVE. — Le *Berliner Tageblatt* annonce que la grande usine de produits chimiques Wetters, à Sprettau (Silésie), qui fabriquait spécialement des gaz asphyxiants, a été détruite par un incendie.

Aujourd'hui : LA GUERRE SCIENTIFIQUE

Le chaos des races, par J.-H. ROSNY AINÉ.

Les trains sanitaires, par R. FARGES.

Nos soldats auront du linge propre, par HENRI VADOL.

Les projecteurs.

L'actualité scientifique; le Bulletin des inventions, etc., etc.

L'HUMOUR ET LA GUERRE



— On ne les aura jamais !

— Les Boches?

— Non, les autobus.

(Le Cri de Paris.)

Echos

HEURES INOUBLIABLES

27 NOVEMBRE 1914. — Sur le front français, rien de saillant. Entre Armentières et Ypres, un biplan allemand est abattu, et le duel d'artillerie se prolonge en Champagne. Les Russes, en Pologne, remportent des succès autour de Lodz, sur la ligne Tymbats-Cracovie-Tchenstokhovo, ainsi que sur la Vistule. Mort du marquis Visconti-Venosta, ancien ministre des Affaires étrangères d'Italie. Le président de la République, accompagné des ministres et des présidents des Chambres, continue son voyage sur le front.

Le dormeur galant.

En tramway, parcours Anteuil-Madeleine. Les places de première sont toutes occupées, lorsque pénètrent dans la voiture trois dames qui restent debout, faute de mieux. La receveuse, précisément, fait sa recette, et, pour encaisser, réveille un monsieur qui dort.

— Je ne dormais pas, dit le voyageur, qui a l'air d'un joyeux drille.

— Comment, vous ronflez!

— Moi? C'est un rêve. Je tenais seulement les yeux fermés, parce que, lorsque je suis en tramway, je déteste voir de jolies femmes debout.

Ce disant, le monsieur, heureux de s'être galamment tiré d'un petit ridicule, paya largement sa place, puis l'offrit à l'une des dames.

Un procès esthétique.

Notre confrère *La Renaissance*, menant combat contre l'influence de l'esthétique (?) allemande, avait jugé en termes énergiques les productions artistiques, tant dans le domaine de la mode que dans celui de l'ameublement, d'un couturier — artiste décorateur bien connu. La personne à qui s'adressaient ces critiques demande aujourd'hui vingt mille francs de dommages-intérêts à notre confrère, sans préjudice de 9 fr. 35 pour l'assignation signée : *Illisible*.

La Renaissance accepte le débat d'un cœur allègre et déclare :

Jamais occasion plus propice ne nous fut offerte de nous expliquer sur ce que nous entendons par l'art boche ou, si l'on préfère, par l'influence allemande dans l'art décoratif français et dans la mode française.

Il était temps que certaines choses fussent dites : *La Renaissance* les dira. Elle apportera devant les magistrats français de la neuvième chambre des faits précis, et des textes. La voix élégante, et particulièrement autorisée, de M^e Léon Bérard traduira, ce jour-là, le sentiment de tous.

Nous irons suivre ce procès-là.

Remerciements.

La direction du Bon Marché, très touchée des nombreuses marques de sympathie qu'elle a reçues à la suite de l'incendie des nouveaux magasins, adresse à tous ses plus vifs remerciements.

Dans le malheur qui a frappé le Bon Marché, il reste la consolation de n'avoir à déplorer la perte d'aucune vie humaine et de voir intact le magasin principal, ce qui permet de continuer les affaires comme par le passé et d'assurer la prompte et parfaite exécution de toutes les commandes.

Les magasins incendiés étaient assurés à diverses compagnies, toutes de nationalités française ou alliées.

Une poupée.

C'est une jolie poupée, magnifiquement habillée d'atours royaux, et dont la coiffe originale s'adorne d'un décor de clairs rubans aux couleurs des puissances alliées. L'art parisien a réalisé ce petit prodige de grâce, cette mignonne chose qui, maintenant, est berçée et choyée par la princesse Mafalda, seconde fille des souverains d'Italie. Pour son anniversaire, la princesse a reçu ce cadeau des mains de M. Barrère, notre ministre à Rome, de la part du président de la République. Et il est très bien qu'au milieu des télégrammes de guerre, parmi le fracas des mitrailles, sourie cette poupée gracieuse, ce superbe jouet, ce symbole de tendresse enfantine à qui certainement le soir — au moment de la coucher dans son petit berceau — la jeune princesse raconte maintenant d'héroïques histoires.

Les figures de Reims chez le brocanteur?

Quelle est cette abominable histoire? Ne raconte-t-on pas qu'en Amérique vient d'être vendue, très cher assurément, une tête d'ange provenant de la cathédrale de Reims? Qui, malgré les précautions prises, est allé la voler dans les décombres et s'enrichir avec ce noble vestige? On a peine à croire que ce soit un Français. Jusqu'à plus ample informé, mieux vaut admettre qu'il s'agit d'un truquage, d'une pierre sculptée à l'image des statues glorieuses et vénérées par des imitateurs dont le talent égale l'indécence. Pourtant, la nouvelle qui nous vient d'outre-Océan mérite contrôle: elle est un avertissement et contribuera à renforcer les mesures de protection prises autour de la basilique rémoise.

Au tribunal correctionnel.

Un propriétaire est traîné devant les juges par une de ses locataires, qui se prétend diffamée; elle a été traitée sans aménité, et notamment qualifiée de voleuse, devant plusieurs témoins. Le propriétaire se défend mal. Enfin, à bout d'argument :

— Et puis, monsieur le juge, madame ne me paie même pas son loyer...

— Ah! pardon, rispose la locataire. Cela, c'est la loi!

Les avocats présents n'en sont pas encore revenus.

LE VEILLEUR.

LA CHAMBRE DÉCIDE que les préfets taxeront les denrées

Au cours d'une première séance consacrée au projet de loi relatif à la taxation des denrées, la Chambre avait, dans la discussion générale, soulevé la question de savoir si la taxation serait prononcée par les maires ou par les préfets. Il ne lui a pas fallu, hier après-midi, moins de quatre heures pour trancher ce point délicat.

M. Turmel a tout d'abord développé un contre-projet par lequel il demandait la taxation de tous les objets de première nécessité, quels qu'ils soient — alors que le projet gouvernemental ne vise, on le sait, que « les denrées et substances nécessaires à l'alimentation, au chauffage et à l'éclairage » ; il proposait, en outre, que la taxation fût ordonnée concurremment par le maire, par le préfet ou par l'Etat, suivant qu'il s'agirait de denrées ordinaires, mises en vente dans les limites de la commune ou du département, ou de denrées d'intérêt général, comme le café, le sucre et le charbon.

Après une longue discussion, à laquelle ont pris part M. Lairolle, M. Delanoue, rapporteur ; M. Malvy, ministre de l'Intérieur ; M. Bedouce, M. Clémentel, ministre du Commerce ; M. Sibille, M. Barthe, auteur d'un amendement tendant à taxer aussi les substances nécessaires à la culture, M. Meltine, ministre de l'Agriculture, et M. Poirier de Narçay, qui voulait faire comprendre dans la taxation « les objets de ménage, d'habillement, les chaussures et les matières premières servant à leur confection, l'amendement de M. Turmel a été repoussé à mains levées et l'article premier adopté avec une adjonction de M. Brizon, qui y fait entrer, à côté des produits qui y étaient énumérés, « les engrâis nécessaires à l'agriculture ».

Sur l'article 2, stipulant que la taxation sera prononcée par le préfet, M. Andrieu, député du Tarn, en dépit de l'échec de M. Turmel, est revenu à la charge et a présenté l'amendement suivant :

La taxation est prononcée par le maire pour toutes les denrées et substances récoltées dans la région environnant sa commune.

Pour toutes les autres, ou à défaut par le maire de prononcer la taxation, celle-ci peut être faite par le préfet en vertu du paragraphe premier de l'article 99 de la loi du 5 avril 1884.

Les taxations prononcées par le préfet sont locales ou régionales.

Cet amendement a, de nouveau, donné lieu à une vive discussion entre MM. Andrieu, Maginot, président de la commission, Malvy, Paul Constans, Ernest Lafont et Landy, pour être finalement repoussé, après pointage, par 279 voix contre 166.

L'article 2 a été ensuite adopté à mains levées.

Voici le texte de ces deux premiers articles :

ARTICLE PREMIER. — En raison des hostilités, et jusqu'à une date qui sera fixée par décret, les denrées et substances nécessaires à l'alimentation, au chauffage et à l'éclairage, ainsi que les engrâis nécessaires à l'agriculture, peuvent être soumis à la taxation administrative.

ART. 2. — La taxation est prononcée par le préfet, qui prend à cet effet des arrêtés motivés, applicables soit à toutes les communes du département, soit à l'une ou à plusieurs d'entre elles.

En fin de séance, la Chambre a, par 425 voix contre 99, décidé de discuter mardi le projet de loi relatif à l'incorporation de la classe 1917 à la date du 15 décembre prochain. — ANDRÉ DORIAC.

LES COMPLOTS ALLEMANDS aux Etats-Unis

WASHINGTON. — La campagne terroriste des Allemands aux Etats-Unis a atteint un tel degré de violence que les propriétés et les existences sont en danger. Si les autorités ne prennent pas des mesures sévères, le pays sera bientôt en état de siège. Les Allemands ont décidé de consacrer toute leur énergie à la conduite de cette campagne, qui est leur tentative dernière et désespérée.

L'évacuation de Mitau est confirmée

PÉTROGRAD. — Les prisonniers allemands, amenés à Riga de la région d'Olty, ont confirmé l'évacuation complète de Mitau par les troupes allemandes.

L'ENTENTE SAURA graduer sa politique à l'égard de la Grèce

Nous attendons toujours le texte officiel de la réponse grecque à la note de la Quadruple-Entente ; les chancelleries des puissances alliées sont satisfaites, puisqu'il est fait droit, en principe, à leurs demandes. Leur satisfaction est certainement fondée sur des faits précis qu'elles ne jugent pas à propos de communiquer au public car, de ce que nous savons, il nous paraît prématuré de témoigner une confiante allégresse ; d'après les communiqués à la presse, M. Skouloudis est aussi vague que cordial ; il semble même éviter soigneusement de prononcer le nom des Serbes auxquels nous aurions aimé qu'il fit une allusion moins anonyme que par ses promesses aux « troupes alliées ».

Par contre, les nouvelles d'Athènes nous disent que les démonstrations en faveur de M. Denys Cochin furent littéralement enthousiastes : maisons pavoisées, avenues illuminées, cortège d'honneur avec musiques et bannières. Ne doutons pas un instant que les manifestants ne soient absolument sincères ; il leur est agréable de saisir cette occasion de proclamer très haut leurs sympathies ; et quelques-uns, qui réfléchissent davantage, s'imagineront sans doute s'acquitter par ces explosions sentimentales envers la France et, du même coup, envers les Serbes. Car la majorité des Grecs est acquise à cette idée élémentaire : ne nous battons contre personne.

Les dirigeants de la coterie teutonne n'ont rien fait ces jours-ci pour paralyser l'ardeur franco-phile du peuple ; tout au contraire, on a des raisons de penser qu'ils l'auront plutôt stimulée. Ils espèrent qu'en France nos légitimes susceptibilités en seront assouplies ; plus perfidement, ils insinuent que les hommages adressés à la France ne vont qu'à elle seule et tiennent l'Angleterre à l'écart. Ce n'est pas vrai, car lord Kitchener a obtenu, lui aussi, son succès intense et très personnel ; mais cela pourrait, si les Alliés étaient plus naïfs qu'on ne les suppose, jeter entre eux quelques germes de dissens.

Le danger allemand et l'autre danger

La peur de l'Allemagne et de ses complices est, aujourd'hui, le motif dominant de la politique du gouvernement grec ; le Bulgare, le plus voisin des agresseurs de la Serbie, est sans doute le plus redouté. Tous les jours, M. von Streit, qui a ses petites entrées au palais, chante à la cour les refrains du *Deutschthum* invincible ; ses auditeurs ne lui objectent pas que Bulgares et Turcs représentent de plus en plus, pour les Allemands, des mercenaires couteaux à commander et armer, siège à nourrir. On les inquiète parce que le roi Ferdinand convoque à Sofia son attaché militaire d'Athènes ; on se garde de leur dire que, sur des représentations fermes de Bucarest, le même souverain renvoie, avec des excuses et des indemnités, plusieurs sujets roumains indûment arrêtés...

Le roi Constantin l'avouait l'autre jour ; les Alliés ne traiteraient jamais la Grèce cruellement tandis que, déçue sur ce qu'elle en attendait, l'Allemagne victorieuse serait impitoyable. Or, Constantin, mal renseigné, joue encore l'Allemagne gagnante. Il est très facile aux Alliés de lui démontrer, et de démontrer à ses sujets, que le danger allemand est lointain, peu probable, tandis qu'il leur est loisible, sans *buffler* « comme le kaiser », de faire entrevoir à la Grèce « l'autre danger ». Nous ne voulons pas nous livrer à de brutales manœuvres d'intimidation ; nous entendons être réellement forts, autour de Salonique ; nous sommes même tout prêts à garantir la Grèce contre d'éventuelles attaques de tel de ses voisins ; mais qu'elle veuille bien constater comment toutes ses provisions passent sous le canon des flottes maîtresses de la Méditerranée et qu'il est facile aux Alliés de graduer leurs effets. Quel désarroi, par exemple, dans l'universelle clientèle des pâtisseries mondiales et des populaires boutiques de confiseurs, si quelque après-midi, faute de sucre, gâteaux et bonbons venaient à manquer ? On n'accuserait pas l'Entente de violences malsaines, si son premier geste, avertissement tout amical encore, était une privation de dessert.

Louis Bacqué.

Lord Kitchener est arrivé à Rome

ROME. — Le *Giornale d'Italia* annonce que lord Kitchener, venant de Naples, est arrivé ici à 7 h. 35 du matin. Il a été reçu à la gare par l'ambassadeur de la Grande-Bretagne, sir J. Rennel-Rodd et deux secrétaires d'ambassade.

Lord Kitchener et sir Rennel-Rodd se sont rendus en automobile à l'ambassade britannique.

NOTRE ENQUÊTE EN ESPAGNE

LES PLUS GRANDS ÉCRIVAINS espagnols nous ont voué leurs sympathies

M. JOSÉ ECHEGARAY

« Nous sommes obligés d'être neutres. »

L'homme le plus extraordinaire de l'Espagne : auteur dramatique d'une renommée mondiale, homme politique, ancien ministre, physicien, mathématicien, poète, prix Nobel de 1905 :

— Quelles heures tragiques ! me dit-il. Le sang coule à flots de tous côtés.

— Par la volonté d'un empereur...

M. Echegaray se tait, puis reprend :

— Nous sommes obligés de rester neutres.

— Oui, Maître, mais je vous connais, j'ai étudié vos œuvres que je sais par cœur. Vous, Maître, vous n'êtes pas un neutre.

— L'Espagne est neutre par devoir et par intérêt... Nous sommes neutres.

— Vous êtes franco-phile, « alliophile » convaincu. J'en ai la certitude.

— J'approuve absolument la neutralité de l'Espagne et je me maintiens dans une neutralité parfaite.

— Je ne m'adresse plus à l'homme politique, mais au poète :

— Vous préparez un nouveau drame ?

— Non ; j'ai abandonné le théâtre après lui avoir donné plus de soixante drames ; pour m'amuser, j'écris un traité de métaphysique mathématique dont j'achève le douzième volume.

Le grand Echegaray, alerte et vif malgré ses quatre-vingts ans, vit aujourd'hui retiré, son œuvre et son nom vivront éternellement dans la mémoire des hommes.

M. PEREZ GALDOS

« Je suis un alliophile convaincu... »

Le glorieux auteur de ce monument littéraire qui a pour titre *Episodios Nacionales*, de ce chef-d'œuvre *Dona Perfecta*, de ces merveilleuses *Novelas contemporaneas*, romancier, historien, auteur dramatique, Benito Perez Galdos, a bien voulu ouvrir à *Excelsior* les portes du sanctuaire où il supporte stoïquement les tristesses d'une cécité presque complète :

— Je suis passionnément toutes les phases de cette infâme guerre organisée par les Barbares contre la civilisation. Je suis convaincu du triomphe des armées qui luttent pour la liberté, pour le progrès, pour la raison et pour la justice.

— Vous, Maître, vous n'observez pas la neutralité ?

— Je suis un « alliophile » résolu, un ami enthousiaste de la France, un adversaire irréductible des Barbares qui font une guerre de corsaires et de bandits. Je sais que l'Espagne est officiellement neutre, parce qu'il faut qu'elle le soit ; mais, moi, et avec moi, toute l'Espagne libérale, toute l'Espagne républicaine, tous les intellectuels, nous sommes francophiles, « alliophiles » jusqu'à la moelle des os.

— Très bien ! Maître.

— Oui, oui, dites à *Excelsior* que tout mon cœur est avec la France, que tous mes vœux sont pour sa victoire définitive et que je remercie votre journal de m'offrir l'occasion de le répéter au public français.

A. Mar.

(A suivre.)

Voir *Excelsior* des 22, 23, 24, 25 et 26 novembre.



M. MALVY
Ministre de l'Intérieur
(Phot. Henri Manuel)



José Echegaray



B. Perez Galdos

LES OPÉRATIONS de notre corps expéditionnaire en Serbie

S'il n'est pas un Français qui par la pensée ne suive l'armée serbe en sa dure retraite, cependant le destin de notre corps expéditionnaire nous tient encore plus à cœur, et les nouvelles incertitudes ou contradictoires que nous recevons de Serbie ne sont pas faites pour calmer nos inquiétudes. Il est néanmoins possible d'affirmer que ces inquiétudes sont vaines ; ni l'amour-propre national n'a subi jusqu'à ce jour aucune offense, ni aucun danger grave n'est à prévoir, dans la mesure où la prévision est possible. Toutes les rencontres où nous avons eu devant nous les Bulgares se sont terminées à notre avantage ; tous nos changements de positions se sont accomplis par notre volonté. Le 1^{er} novembre, nous étions fortement établis à Krivolac, position avancée que les circonstances ne permettaient pas de dépasser. C'est de là que pour soulager les Serbes engagés entre Velès et les passes de la Babuna nos troupes se sont portées, par Negotin et Kavadar, sur le torrent de la Crna, qu'elles passaient, le 2 novembre, à Vozarci, sur un simple pont de bois, après une étape de 32 kilomètres. De là, remontant vers le nord, elles passaient un autre torrent, le Rajek, par le même procédé, et s'emparaient successivement, le 7 novembre, du village de Kamendol, le 9, de Sirkovo et de Krusevica, d'où elles atteignaient au nord, sur le Vardar, la ville de



La carte du front franco-britannique en Serbie

Gradsko. Mais cet objectif n'était qu'accessoire, les Serbes étant alors pressés jusqu'aux passes de la Babuna ; le village de Cicevo était emporté d'assaut par nous le 15, et les Bulgares se retiraient sur les hauteurs qui portent le monastère d'Arkhangel, au nord de ce village. Ce fut le terme de notre progression, car, sur ces entrefaites, les Serbes, débordés par l'ouest aux passes de la Babuna, devaient abandonner cette position, laissant notre flanc gauche sans soutien. C'est pourquoi nos troupes se sont repliées par le chemin qu'elles avaient pris pour venir, de Gradsko et de Cicevo sur Kamendol, puis sur la rive gauche de la Crna. Elles occupent maintenant le camp retranché de Kavadar, sur la Velica, au centre du triangle formé par la Crna et le Vardar. Ces deux cours d'eau ne sont pas guéables, et nous tenons les deux ponts, qui sont celui de Vozarci sur la Crna et celui de Krivolac sur le Vardar. La position de Kara-Hodjali, ou, comme disent nos troupiers, Kara-Rosalie, au nord de Krivolac, a été enlevée aux Bulgares, qui de là pouvaient tenir tout notre camp sous leur feu. Telle était, aux dernières nouvelles, la situation. La Crna et le Vardar forment des lignes de défense assez fortes pour que nos troupes n'aient pas à craindre une attaque ennemie, même au cas où il leur serait prescrit de se replier sur notre position de Davidovo. Rien ne prouve d'ailleurs que ce mouvement doive s'accomplir ; mais, s'il devenait nécessaire, ce serait par suite de l'avance des Bulgares dans la direction de Monastir.

On annonce, d'autre part, que les Russes auraient concentré des troupes à Reni, port du Danube, sur la frontière de la Dobroudja, et que les Allemands, pour parer le coup, amèneraient des soldats à Rustchuk, sur la frontière de Roumanie qui fait face. Si ces nouvelles sont exactes et si ces démonstrations ne sont pas vaines, des événements pourront bientôt se produire qui déplaceront une fois de plus la question des Balkans.

Jean Villars.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

du Vendredi 26 Novembre (481^e jour de la guerre)

QUINZE HEURES. — Nuit calme sur l'ensemble du front.

Dans les Vosges, la neige est tombée en abondance principalement dans la région de la Fecht et de la Thur.

VINGT-TROIS HEURES. — Au cours de la journée, canonnade intermittente sur tout le front.

L'activité de l'artillerie a pris un caractère plus vif en Argonne, où nos batteries ont notamment fait sauter un dépôt de munitions allemand dans la région de la Fille-Morte.

Combats à la grenade dans le secteur de Courtes-Chausses. Nous avons délogé l'ennemi d'un entonnoir de mine que nous avons occupé.

LES FRANÇAIS s'emparent de Brousnik

SALONIQUE. — Dans l'après-midi du 23, les Français ont attaqué les Bulgares à l'ouest de Krivolac, sur la route de Radovista, et se sont emparés de Brousnik. Les Bulgares ont fait, au cours de la nuit, une violente contre-attaque sans résultat.

L'occupation de Brousnik met Krivolac à l'abri des bombardements quotidiens de l'artillerie bulgare.

Sur le reste du front, le calme est complet.

De source serbe, on annonce que de nombreuses troupes serbes descendent de Kalchanik vers Perlepe, afin d'assurer la protection efficace de Monastir, seule voie qui soit praticable aux approvisionnements.

De sérieux renforts anglais et français continuent d'arriver ou sont attendus.

Le ministre de la Guerre serbe est parti hier pour Guevgueli.

Rien d'important sur le front monténégrin

Le consulat général du Monténégro nous transmet le communiqué officiel suivant en date du 26 novembre.

Les 23 et 24 novembre, on n'a rien signalé d'important sur aucun front.

Un aéronaute autrichien a jeté des bombes sur Saint-Jean-de-Medoua, où s'opère le ravitaillement du Monténégro ; elles n'ont provoqué aucun dégât sérieux.

Tout va bien

LONDRES. — Le rédacteur parlementaire du *Times* annonce que le contre-amiral anglais Troubridge a télégraphié de Mitrovitsa, à la date du 20 novembre :

« Tout va bien ».

LA CONCENTRATION RUSSE à l'embouchure du Danube

BUCAREST. — La presse viennoise continue à parler des importantes concentrations de troupes russes à l'embouchure du Danube. C'est surtout dans les ports de Reni, Ismail et Kilia, où des transports arrivent par voie maritime chargés de troupes, que les plus fortes concentrations sont signalées. Des officiers supérieurs russes ne cessent d'inspecter les troupes.

On annonce, d'autre part de Bucarest à la presse berlinoise que le tsar serait arrivé à Reni, où il séjournera trois jours. (*Tribune de Genève*.)

M. DENYS COCHIN est nommé citoyen d'Athènes

ATHÈNES. — La réception de M. Denys Cochin par la municipalité d'Athènes a eu lieu hier à 5 heures, à l'hôtel de ville pavé de drapeaux grecs et français.

Une foule immense envahissait les abords de l'hôtel de ville et une formidable ovation salua l'arrivée de MM. Denys Cochin et Guillemin, ministre de France.

Au conseil municipal, réuni en séance extraordinaire, M. Denys Cochin a été proclamé citoyen d'honneur de la ville d'Athènes. Le président du conseil municipal a remis un diplôme au nouveau citoyen d'Athènes et prononcé une allocution très applaudie, dans laquelle il a rappelé l'œuvre de M. Denys Cochin et les liens étroits qui unissent la Grèce à la France.

Après cette cérémonie, une réception a eu lieu dans les salons de l'hôtel de ville, à laquelle assistaient de nombreuses personnalités du monde politique, des sciences et du commerce.

A l'issue de cette réception, M. Benakis, maire d'Athènes, a accompagné M. Denys Cochin jusqu'à son hôtel, suivi par un cortège grandiose en tête duquel marchaient les diverses corporations de la ville avec leurs bannières ; les cris de : « Vive Denys Cochin ! Vive la France ! » se sont fait entendre.

Les rues principales et les places publiques sont restées illuminées toute la soirée. La réception a eu le caractère d'une magnifique manifestation de sympathie pour la France.

L'ATTITUDE DE LA ROUMANIE

La convocation du Parlement roumain

GENÈVE. — Le *Journal officiel* roumain publie la convocation du Parlement pour le 28 novembre.

Les unionistes veulent provoquer un grand débat.

BUCAREST. — Le groupe de la Fédération unioniste, dont les chefs sont MM. Jonesco et Filipesco, a décidé d'insister, dès l'ouverture du Parlement, pour la discussion de toutes les questions concernant la situation intérieure et extérieure de la Roumanie. (*Times*.)

Une déclaration de M. Filipesco

ZURICH. — Suivant le *Tag*, M. Filipesco a déclaré à la manifestation de Jassy :

« Je crois que la Quadruple-Entente sera victorieuse et je renverrai M. Bratiano. »

M. Bratiano est souffrant

ZURICH. — Le journal roumain *Dimineata* annonce que M. Bratiano est obligé de garder le lit, et que le remaniement ministériel est retardé de ce fait.

Un sous-secrétariat des Munitions à Bucarest

ZURICH. — Un sous-secrétariat des Munitions vient d'être créé au ministère roumain de la Guerre.

Un appel des Roumains de Transylvanie

BUCAREST. — De nombreux émigrants de Transylvanie et de Bucovine ont tenu un important meeting, où ils ont dénoncé les atrocités des autorités hongroises et adopté une résolution par laquelle ils invoquent l'intervention du gouvernement roumain en faveur des victimes et de leurs familles. (*Times*.)

Paquebot anglais coulé

ATHÈNES. — On mande à la *Tribune de Genève*

On annonce, d'autre part, de Bucarest à la presse ter de 4.000 tonnes a été coulé par un sous-marin. Vingt-deux hommes de l'équipage ont été sauvés. Ceux-ci ont déclaré que le même sous-marin avait coulé peu d'instant auparavant deux vapeurs de nationalité inconnue.

LA SITUATION EN PERSE

TÉHÉRAN. — Les consuls anglais et russe de Hamadan, avec les autres membres des colonies anglaise et russe sont arrivés sains et saufs à Hazvin.

Plus de 8.000 aspirants officiers pour l'armée italienne

ROME. — On vient de terminer, au ministère de la Guerre, le dépouillement sommaire des demandes d'admission des aspirants officiers à l'Académie militaire de Turin et à l'Ecole militaire de Modène.

Pour la seule école de Modène, plus de 8.000 demandes ont été présentées, chiffre bien supérieur au nombre de places disponibles.

FARINE
LACTÉE
NESTLÉ

Se trouve
chez
Pharmacien
Herboriste
Épicier.

La Boîte
1'95

Le MEILLEUR
ALIMENT
des
ENFANTS

• DERNIÈRE HEURE •

LORD KITCHENER confère avec les ministres d'Italie

ROME. — Lord Kitchener, après une première entrevue avec sir Rennell Rodd, ambassadeur d'Angleterre, s'est rendu, avec ce dernier, chez M. Salandra, président du Conseil, avec qui il a conféré.

Lord Kitchener et sir Rennell Rodd se sont ensuite rendus à la Consulta, où ils ont eu une conférence avec M. Sonnino.

L'après-midi, à 1 h. 30, a eu lieu, à l'ambassade d'Angleterre, un déjeuner en l'honneur de lord Kitchener, auquel ont pris part le ministre de la Guerre, général Zupelli; le ministre des Colonies, M. Martini; le sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, M. Elia, et le haut personnel de l'ambassade.

Lord Kitchener a eu ensuite une entrevue à l'ambassade d'Angleterre avec le général Porro, sous-chef d'état-major général.

Lord Kitchener et l'ambassadeur d'Angleterre se sont rendus, à 3 heures et demie, à l'ambassade de France.

L'ambassadeur de Russie a déposé sa carte à l'ambassade d'Angleterre.

Les journaux publient des articles très sympathiques pour lord Kitchener, dont ils font les plus grands éloges.

Le maréchal anglais sera reçu par le roi

ROME. — Une note officieuse indique que lord Kitchener est arrivé ce matin à Rome et qu'il a conféré au cours de la journée avec M. Salandra et M. Sonnino.

Lord Kitchener est parti ce soir pour le commandement suprême, où il sera reçu par le roi.

Le départ de lord Kitchener

ROME. — Lord Kitchener a été salué à la gare par sir Rennell Rodd, ambassadeur d'Angleterre.

Au moment du départ du train, un grand nombre de personnes qui avaient reconnu le ministre anglais l'ont vivement acclamé, criant : « Vive l'Angleterre ! Viv l'Italie ! »

Les inquiétudes austro-allemandes sur les troupes russes de Bessarabie

LONDRES. — Au sujet de la requête présentée il y a quelques jours par les gouvernements d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie et demandant à la Roumanie le passage de leurs navires de guerre le long du Danube, vers Galatz et la mer Noire, une note officieuse indique qu'il est très peu probable que la classe des bâtiments en question voulait courir le risque d'une rencontre avec la flotte de la mer Noire et qu'on peut affirmer sans crainte que l'objectif de l'ennemi était de menacer Galatz, les concentrations de troupes russes à Ren et d'autres points au sud de la Bessarabie.

Vers la conscription en Grande-Bretagne

LONDRES. — Une élection partielle très caractéristique, qui a eu lieu hier à Merthyr (Pays de Galles), constitue une manifestation très claire de l'opinion des mineurs sur la guerre.

L'élection avait lieu dans le but de pourvoir au siège laissé vacant par M. Keir Hardie, le fameux leader ouvrier; elle mettait aux prises M. Winsome, candidat officiel de la Fédération des mineurs du sud du Pays de Galles et du parti ouvrier indépendant, et M. Stanton, également ouvrier et candidat indépendant; ce dernier a été élu par 10.286 voix contre 6.080 à son concurrent.

Ce succès est des plus significatifs si l'on se rappelle que le parti ouvrier indépendant était, non seulement opposé à la conscription, mais qu'il avait encore voté des résolutions refusant son concours à la campagne en faveur du recrutement.

M. Stanton, par contre, dans une de ses réunions, avait déclaré : « Si le gouvernement vient nous dire que la conscription est nécessaire, je répondrai que j'en suis, moi, deux fois partisan ».

Ce résultat est considéré comme un coup fatal pour les pacifistes, car le fait indique que les électeurs, pour la plupart mineurs, sont parfaitement décidés, en dépit des querelles locales, à prendre bravement part au fardeau imposé au pays.

Aviateurs allemands internés en Hollande

LA HAYE. — Les aviateurs de l'hydravion allemand qui avait atterri à Schiermonnikoog ont été internés par le gouvernement hollandais.

LES TROUPES ANGLAISES poursuivent leur avance sur Bagdad

LONDRES. — (Officiel Mésopotamie.) — Un télégramme du général Nixon du 25 novembre annonce que les troupes du général Toenshend sont maîtresses du champ de bataille de Ctesiphon.

Les Turcs seraient en train de se retirer sur Bialah, située à une dizaine de milles de Ctesiphon et à mi-chemin entre Ctesiphon et Bagdad.

Entre temps, le général Toenshend a évacué des blessés et des prisonniers. Ce n'est pas 800, mais 1.300 prisonniers qui ont été dirigés sur Lajj.

Les blessés anglais seraient d'environ 2.500, dont 1.800 sont partis le jour même sur une vapeur pour Bassorah.

Le nombre des morts n'a pas encore été communiqué.

Le général Toenshend s'est distingué par la façon dont il a manœuvré; ses troupes manifestent un état d'esprit excellent, en dépit des pertes et des privations d'eau et de nourriture qu'elles ont endurées.

SUR LE FRONT RUSSE situation relativement calme

PÉTROGRAD (Communiqué de grand état-major) :

FRONT OCCIDENTAL

Le combat dans la région de la métairie de Bersimunde a continué hier toute la journée, sans résultat de part et d'autre. Dans la soirée, le combat a diminué d'intensité.

Au cours du combat près du village de Mintzjouny, au nord de Vida, nos troupes ont occupé un bois au sud du village.

Dans tous les autres secteurs, du golfe de Riga au Pripet, et sur le Sty, situation calme.

Dans la région à l'ouest du bourg d'Olika, entre Rovno et Loutzki, l'ennemi a tenté d'avancer, mais, menacé d'enveloppement, il s'est retiré sur sa position de départ.

La tentative de l'ennemi de progresser vers le village de Janovka, au nord-est de Bouthatch, a été tout aussi malheureuse.

Dans les autres secteurs du front, vers le sud de la région de Tchartoryski, et sur le théâtre de la guerre, en Galicie, situation calme.

FRONT DU CAUCASE

Aucun changement.

LA BATAILLE SUR LA STYR

PÉTROGRAD. — L'Invalid Russe croit savoir que l'extrême acharnement avec lequel l'armée allemande du front de la Styre opère ses attaques est dû à l'alternative dans laquelle se trouve le commandant en chef de cette armée, le haut commandement allemand ayant informé celui-ci qu'il serait obligé de démissionner s'il ne parvenait pas à prendre la Styre.

Le ravitaillement des Allemands en Serbie est presque impossible

GENÈVE. — La Gazette de Francfort écrit, relativement à l'invasion des Allemands en Serbie, que ces derniers renconteront des difficultés toujours plus grandes. Les Serbes se retirent dans un pays infranchissable et dépourvu de toutes ressources, le ravitaillement de l'armée allemande deviendra presque impossible.

Les ministres alliés sont à Andrievitz

ROME. — On mande d'Andrievitz (Monténégro), à la date du 25 novembre, que les ministres de France, d'Italie, d'Angleterre et de Russie, accrédités en Serbie, sont arrivés dans cette ville.

Les naufragés du "Tafna"

LIVOURNE. — Le vapeur grec Maria est arrivé avec sept naufragés du vapeur français Tafna; ces passagers avaient voulu quitter le Tafna malgré les ordres du commandant.

Ce sont : Jean Damianos, de Calamota, 22 ans; Georges Dimitrachis, de Crète, 21 ans; Constantin Zambolas, de Samos, 26 ans; Ghichas Svambon, d'Ydra, 28 ans; Emmanuel Vicos, de Milas, 32 ans; Grégoire Belutzas, de Mytilène, 10 ans; Elias Pauadopoalos, de Nicopolis, 23 ans.

L'ARMÉE ITALIENNE consolide ses positions sur le Carso

ROME (Commandement suprême, 26 novembre) :

Dans la vallée du Conci, le 24 novembre, au soir, l'ennemi a attaqué nos positions sur le mont Vies, au nord-ouest du bassin de la Bezzecce; cette attaque, préparée et précédée par un feu d'artillerie intense, a été repoussée.

Sur les hauteurs au nord-ouest de Gorizia, l'action a continué hier. Des contre-attaques opiniâtres, qui se sont renouvelées à plusieurs reprises, n'ont pas empêché nos troupes de consolider les positions qu'elles avaient atteintes et de les étendre graduellement.

Sur le Carso, hier, la lutte s'est accentuée le long de l'arête qui descend des pentes septentrielles du mont San-Michele vers l'Isonzo, entre Peteano et Beschini. Cette arête, que l'ennemi avait occupée grâce à un brusque assaut, a été reconquise par les nôtres et est restée finalement et solidement en notre possession. Nous avons fait à l'ennemi une quarantaine de prisonniers.

Les négociations germano-américaines paraissent bloquées

WASHINGTON. — Les négociations entre les Etats-Unis et l'Allemagne, au sujet de la ligne de conduite des sous-marins et des navires à passagers, paraissent être arrivées à une sorte d'impasse. Non seulement l'Allemagne veut tergiverser en faisant produire le cas du Lusitania devant le tribunal de La Haye, mais elle a refusé jusqu'ici de garantir d'une manière absolue la sécurité des passagers non-combattants sur la route de l'Océan, condition sur laquelle les Etats-Unis insistent. L'Allemagne prétend qu'on ne peut lui demander davantage que de laisser le temps voulu aux passagers pour descendre dans les canots de sauvetage. Les Etats-Unis, de leur côté, soutiennent énergiquement que de petits canots exposés en pleine mer ne garantissent aucunement la sécurité des passagers. La contradiction des deux vues sur ce point est tellement aiguë que, pour le moment, ni l'une ni l'autre partie ne paraît disposée à faire des concessions. (Daily News.)

Le procès de la Hamburg Amerika démontre la culpabilité de l'attaché naval allemand

NEW-YORK. — Les débats du procès de la « Hamburg-Amerika » ont démontré d'une façon incontestable que le capitaine Boy-Ed, attaché naval allemand, a reçu 750.000 dollars d'Allemagne pour ravitailler les croiseurs allemands qui tenaient la mer.

SUR LE FRONT BELGE

Bombardement assez violent devant Streevege, au nord de Dixmude et à l'est de Saint-Jacques-Cappelle. Tirs de riposte nourris des batteries belges.

A L'EMPRUNT NATIONAL on pourra souscrire le dimanche

Les guichets postaux étant actuellement fermés le dimanche à 11 heures ou midi, selon les catégories de bureaux, les personnes retenues en semaine par leurs occupations ne disposent donc ce jour-là que d'un temps très court pour l'exécution de leurs opérations.

Afin de faciliter la participation de ces personnes à l'emprunt, le ministre du Commerce a prescrit aux directeurs des postes de déferer à la demande que les préfets des départements pourraient leur adresser en vue d'ouvrir, pour le service de l'emprunt, les dimanches compris dans la période d'émission, toutes les recettes de 14 heures à 16 heures, et les établissements de facteur-recepteur pendant deux heures supplémentaires choisies au mieux des intérêts du service.

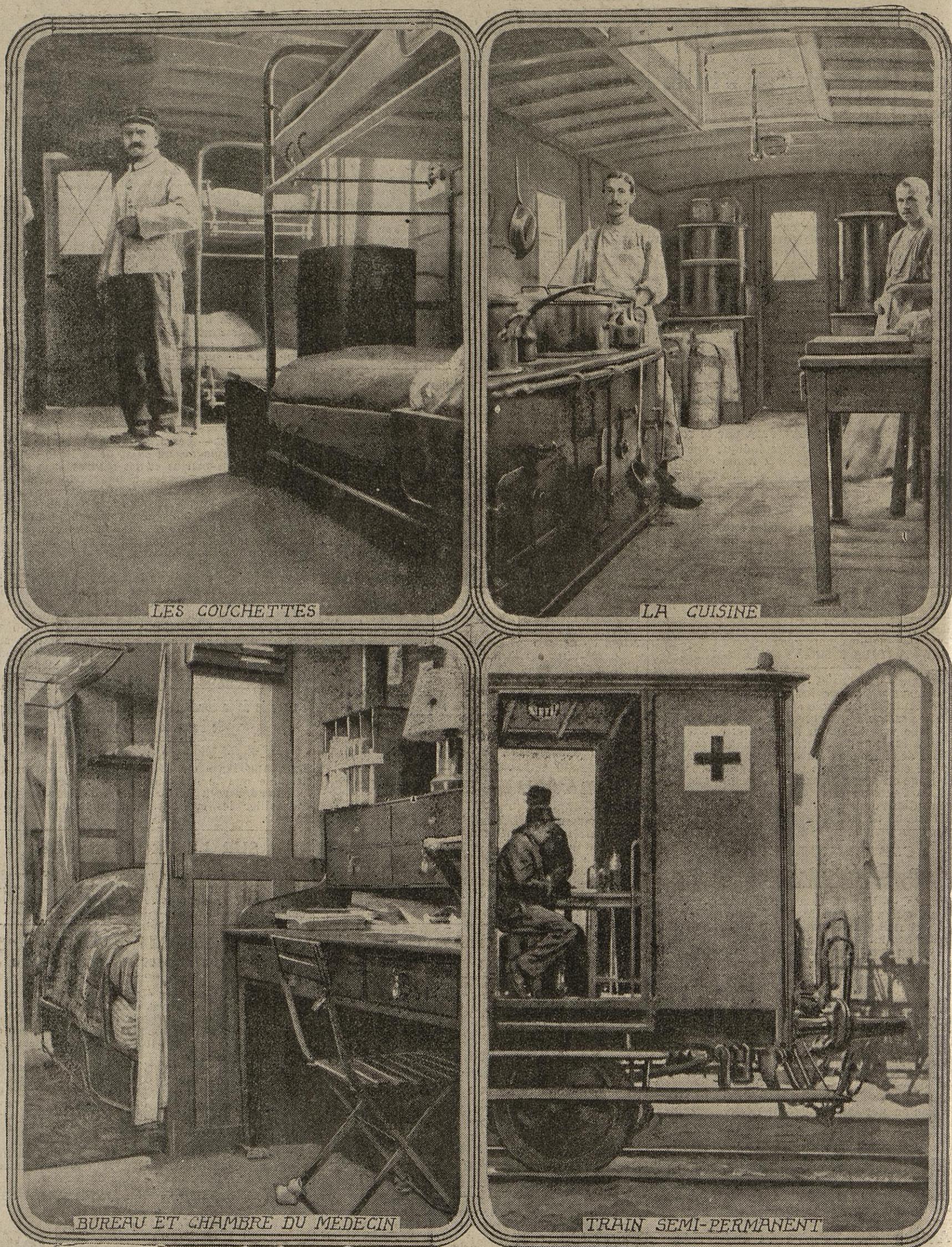
Lire demain :

LA GUERRE ANECDOTIQUE

illustrée par BLONDEAU

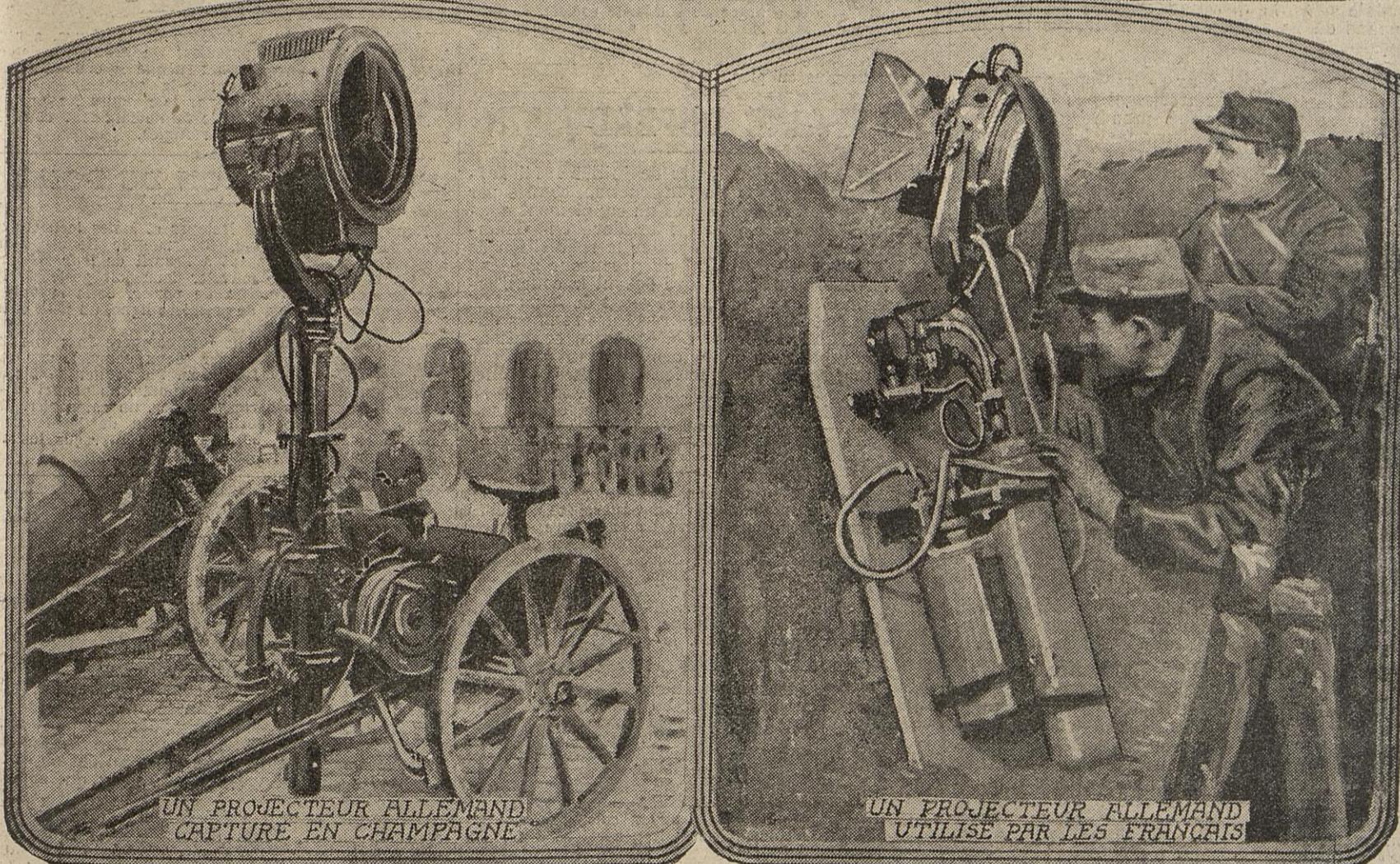
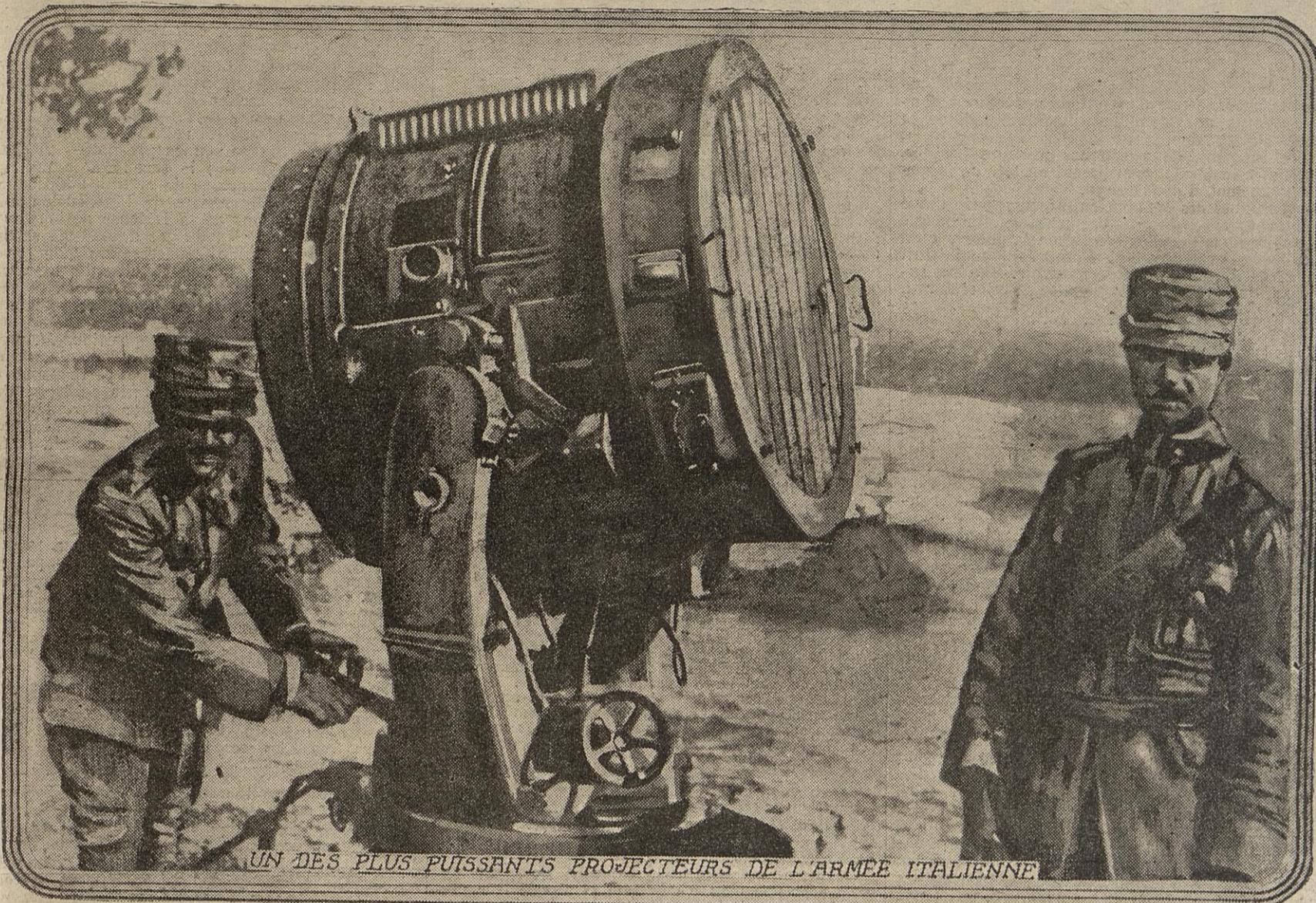
RELENTS FURIEUX, par CUBNOMSKY, Dessins de MARCEL CAPY.

LES TRAINS SANITAIRES



Les trains sanitaires destinés à l'évacuation des blessés doivent être, par définition, des infirmeries roulantes. Les plus perfectionnés d'entre eux, les trains permanents, pourvus de couchettes superposées, comportent les principaux services d'un hôpital : salle d'opérations, pharmacie, cuisine, bureau d'administration, etc.

Les projecteurs dans la guerre de tranchées



Bien avant la guerre, on avait prévu que la nuit n'entraverait pas les combats. On savait même que l'obscurité favoriserait les surprises, l'aménagement des ouvrages et le renforcement des lignes. Aussi les armées européennes étaient toutes pourvues d'un matériel de projecteurs qui, cependant, s'est très rapidement trouvé insuffisant. Il a fallu en créer un nouveau mieux adapté.

L'HÉROIQUE ODYSSÉE de deux sapeurs d'Artois

Nous recevons l'intéressant récit suivant :

Le 30 octobre, en Artois, dans la région du Labyrinthe, un ourneau de mine allemand faisait explosion entre les deux lignes, obstruant une sape souterraine que nous étions parvenus à conduire depuis nos tranchées jusqu'au-delà de la tranchée allemande.

A ce moment, deux sapeurs mineurs bretons, Mauduit et Cadoret, travaillaient en tête de la galerie, à 28 mètres de l'entrée.

Après une forte commotion, accompagnée d'une lueur aveuglante, ils purent constater, leur bougie brûlant encore, que l'extrémité de la galerie dans laquelle ils se trouvaient emmurés leur laissait 2 m. 50 de longueur pour se mouvoir. Mauduit remarqua que sa montre venait de s'arrêter à 9 h. 55.

Enterrés vivants

Ils entreprirent immédiatement de revenir à la surface en déblayant la partie comblée de la sape.

Faisant repasser la terre derrière eux et la tassant pour conserver le même espace, ils avancèrent quelque peu. Mais la terre, resserrée par la pression de l'explosion, devenait de plus en plus dure à creuser, et sentant qu'ils avaient de plus en plus de peine à respirer ils pensèrent qu'ils pourraient se dégager plus facilement en s'élevant obliquement dans le sol, du côté de la ligne française.

Ils s'encouragent l'un l'autre, se chantant à mi-voix des chansons bretonnes.

Après de longues heures, quelques fissures du sol semblent leur apporter un peu d'air et calmer leurs poumons qui étouffent.

L'apparition d'un ver luisant semble leur annoncer la proximité de la surface. Un coup de pelle perce, en effet, bientôt une ouverture par laquelle l'air arrive et où ils aperçoivent quelques étoiles dans le ciel.

Près du créneau allemand

On était en pleine nuit du 30 au 31.

Sans perdre leur sang-froid, ils s'arrêtent et écoutent.

Ils perçoivent bientôt qu'à proximité on parle en langue allemande. L'un après l'autre, ils observent en silence.

Un créneau est à la portée de leur bras : c'est celui d'une tranchée ennemie.

Leur parti est immédiatement pris. Ils rentrent dans le sol et commencent une nouvelle sape horizontale dans la direction opposée au créneau allemand où ils supposent que se trouve la ligne française.

Ils font, au fur et à mesure, passer la terre dans l'espace libre de deux mètres qu'ils ont derrière eux et qui va se rétrécissant peu à peu.

Tantôt se reposant pour prendre des forces, tantôt travaillant avec ardeur, c'est à la deuxième nuit seulement, celle du 31 au 1^{er} novembre, que leur cheminement souterrain débouche dans le large entonnoir (15 mètres de diamètre) que la mine allemande a creusé entre les deux lignes.

Mais la nuit est très claire, la lune s'est levée. S'ils se hasardent dans cette clarté à traverser l'entonnoir, ils ont toute chance d'être tués par amis ou ennemis. Ils décident donc d'attendre l'obscurité de la nuit suivante.

La troisième journée

Leurs vêtements sont en lambeaux ; ils les rattachent en enroulant autour d'eux leurs bandes molletières.

Voici plus de deux jours qu'ils n'ont rien eu à manger ou à boire.

Pendant tout le cours de la journée, les grenades viennent exploser près de l'orifice de leur sape. Nos grosses bombes tombant à quelques mètres derrière eux dans la tranchée allemande, provoquent des cris, des hurlements, des râles, des mouvements précipités de l'ennemi.

A bout de forces, ils sucent quelques racines, cherchant par une rigole à recueillir un peu d'eau de pluie pour se désaltérer.

A la troisième nuit enfin, le 1^{er} novembre, à 23 heures, en rampant sur les lèvres de l'entonnoir, Mauduit arrive près du guetteur français.

Dans la tranchée française

Rudement happé par la gorge, il peut cependant se faire reconnaître, tandis que Cadoret qui le suit, perdant l'équilibre, a roulé au fond de l'entonnoir et reçoit le coup de feu des Allemands mis en éveil par le bruit. Mais, rapidement aidé par le bras de son camarade, il parvient heureusement sain et sauf à escalader le bourrelet et à tomber dans la ligne française, où tous deux sont embrassés par nos grenadiers et restaurés avec le meilleur de leurs provisions.

En réponse aux félicitations dont ils sont l'objet, ils déclarent simplement : « La prochaine fois que cela nous arrivera, nous saurons mieux nous y prendre pour revenir plus vite. »

Les sapeurs Mauduit et Cadoret ont reçu la médaille militaire.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Les collèges français ouverts aux écoliers serbes

La commission des affaires extérieures a entendu une communication de M. Coulet sur la proposition de M. Honnorat tendant à accueillir les élèves des gymnases serbes dans les lycées et collèges français. Elle a décidé de demander au président du Conseil de prendre les mesures nécessaires pour recevoir le plus rapidement possible ces jeunes élèves.

A propos de l'emprunt

M. Jules Roche ayant demandé au ministre des Finances si les titres nominatifs de rentes 3/0 qui seront présentés ultérieurement pour la libération des souscriptions à l'emprunt 5/0 devront avoir été préalablement convertis en titres au porteur, M. Ribot lui a répondu :

« La question doit être résolue négativement. En réalité, elle ne se pose même pas. La conversion en un titre au porteur devant être annulé serait une formalité sans aucun intérêt. Bien entendu, les titres nominatifs remis par des personnes qui n'ont pas la libre disposition de leurs biens ne pourront être remplacés que par des certificats également nominatifs du nouvel emprunt. »

Commission sénatoriale de l'armée

La commission sénatoriale de l'armée s'est réunie sous la présidence de M. Clemenceau.

La commission a entendu la lecture de deux rapports de M. Cazeneuve, l'un sur le projet relatif au traitement du gaz d'éclairage pour en extraire les produits nécessaires à la fabrication des explosifs ; l'autre, sur les gaz asphyxiants et suffocants et les moyens de préservation contre ces gaz. Ces deux rapports ont été adoptés à l'unanimité.

La plus grande partie de la séance a été occupée par la lecture et la discussion du rapport de M. Bérenger, sur le recrutement de l'armée indigène. Il a fait ressortir que les colonies et pays de protectorat ont fourni depuis la guerre plus de 160.000 indigènes à la mère-patrie. Il a rendu hommage aux qualités militaires que ces contingents ont manifestées avec éclat. Puis il a concu en demandant que le gouvernement soit invité à étendre à toutes les possessions françaises le décret du 9 octobre 1915, sur l'enrôlement des indigènes dans l'Afrique occidentale française, en apportant pour chaque colonie les modalités de nature à encourager et à faciliter le plus large recrutement possible. Il a insisté, d'autre part, pour que ce décret d'organisation ne soit pas limité au service armé proprement dit, mais s'étende aussi aux services sédentaires de l'armée et à la main-d'œuvre industrielle dans les usines de guerre.

Les douzièmes provisoires pour le premier trimestre 1916

M. Ribot, ministre des Finances, a déposé jeudi à la Chambre le projet de loi portant ouverture de crédits provisoires pour le premier trimestre 1916.

Le total des crédits demandés est de 8.172.617.000 francs.

L'exposé des motifs passe en revue les crédits ouverts depuis le mois d'août 1914 et signale leur progression, due principalement aux dépenses de matériel de guerre et aux charges de solidarité sociale. Il indique à grands traits la marche des recouvrements budgétaires, qui présente des indices favorables, les moins-values constatées au début de la guerre tendant à se réduire de plus en plus.

L'AFFAIRE DEPERDUSSIN

Depuis les premiers jours de juillet 1914, l'affaire Deperdussin était à l'instruction, confiée par le Parquet à M. Hirsch. Après un supplément d'informations, l'affaire venait, hier, devant la Chambre des mises en accusation. Sur la réquisition de M. de Casabianca, substitut du procureur général, M. Deperdussin a été renvoyé devant la cour d'assises de la Seine, pour faux et usage de faux, ainsi que Mme Deperdussin, pour recel des sommes obtenues à l'aide de faux. Cette affaire sensationnelle, tant par la qualité des prévenus que par l'importance des escroqueries commises — elles s'élèvent à vingt-huit millions — sera inscrite au prochain rôle.

DANS L'ARMÉE

Nominations et promotions (état-major de l'armée). — Par décrets en date du 25 novembre 1915, rendus sur la proposition du ministre de la Guerre, ont été promus ou nommés dans la première section du cadre de l'état-major général de l'armée :

Au grade de général de division : le général de brigade Bouchez, le général de brigade Corvisart, le général de brigade Rozée d'Infreville, le général de division à titre temporaire Anthoine, le général de division à titre temporaire Berthelot, le général de division à titre temporaire de Bazelaire.

Au grade de général de brigade : le colonel de cavalerie breveté de Clermont-Tonnerre, le colonel de cavalerie breveté Ferru, le colonel du génie Protard, le colonel d'artillerie Le Breton, le colonel d'infanterie breveté Savatier, le général de brigade à titre temporaire Nudant, le général de brigade à titre temporaire Serret, le général de brigade à titre temporaire Debeney, le colonel d'infanterie breveté Baucherom de Boisboudy.

Etat-major général des troupes coloniales. — Au grade de général de division : le général de division à titre temporaire Blondlat.

Au grade de général de brigade : le colonel d'infanterie coloniale breveté Guérin.

ÉCOLE PIGIER CHOIX D'UNE SITUATION
Envoi gratuit
Boulevard Poissonnière, 19

Le Sénat vote la création de dispensaires antituberculeux

Après avoir élu MM. Cabart-Danneville, Henry Boucher, Saint-Germain, Flandin, Jean Morel, Jonnart, Chastenet, Couyba, Murat, Caseneuve, Galup, Steeg, Herriot, Audiffred, Maurice Colin, Henry Bérenger, Lucien Hubert et Monis, membres de la commission de l'Algérie, et adopté sans débat trois projets de loi relatifs, le premier aux actes de décès des personnes présumées victimes d'opérations de guerre ; le second à la création d'emplois et à l'ouverture de crédits additionnels sur l'exercice 1915 en vue de l'institution d'un service des émissions de la Défense nationale ; le troisième au traitement du gaz d'éclairage en vue d'en extraire les produits nécessaires à la fabrication des explosifs, le Sénat a discuté, hier, une proposition de loi de M. Léon Bourgeois, tendant à instituer des dispensaires d'hygiène sociale et de préservation antituberculeuse.

Le rapporteur de cette proposition, M. Paul Strauss, a exposé que, tout en n'entraînant pas des dépenses considérables, elle permettrait de « forger l'instrument de la lutte indispensable contre la tuberculose et de donner au pays, qui en aura tant besoin après la guerre, des générations fortes et saines ». Et le Sénat l'a votée à mains levées. — G. L.

A l'Hôtel de Ville

Un grand nombre de conseillers ont fait, hier, au début de la séance publique, le procès des passages souterrains des magasins de nouveautés.

Cette question sera discutée sur place lundi, par les membres des 2^e et 3^e commissions, au cours de la visite qu'ils feront à ces établissements.

Le préfet de police a rendu hommage aux pompiers qui ont lutté contre le fléau avec une intrépidité admirable.

Après quoi nos édiles ont discuté à nouveau « la vie chère ».

A l'envi, de nombreux orateurs ont, du haut de la tribune, dénoncé le mal dont nous souffrons, signalé les abus, traqué les accapareurs, démontré le défaut de moyens de transports...

Le préfet de la Seine a fait remarquer que la taxation faisait précisément à la Chambre l'objet de l'étude d'un projet de loi et qu'il n'appartenait pas au Conseil de proposer cette mesure. Elle viendra à son heure à l'Hôtel de Ville, mais après que les Chambres auront pris une résolution. — M. E.

Pour les réfugiés

M. Charles Humbert, sénateur de la Meuse, a remis à M. Léon Bourgeois, président du groupe parlementaire des régions envahies, un chèque de 680.000 francs, troisième acompte provenant de la recette de la « Journée française », organisée par le Secours National.

Cette somme sera répartie immédiatement entre les comités départementaux de réfugiés.

LE "RÉVEILLON DU POILU"

Nous rappelons à nos lecteurs et à nos lectrices que Mlle Gilberte Contamine, 134, rue de Rennes, Paris, adresse un appel pressant à l'esprit de leur solidarité en les conviant à renouveler leur joli geste de l'an dernier qui lui permettra de porter, dans la nuit de Noël, aux combattants de première ligne, un petit colis : « Le Réveillon du Poilu. »

« Le Réveillon du Poilu » se compose de : une bouteille de champagne Mercier (deux coupes), une bouteille de conserve pâté de foie gras, un paquet de biscuits Pernot, une caisse de fruits confits, un paquet de dix cigarettes, quelques cartes postales, un calendrier. Chaque « Réveillon » portera le nom de la donatrice. Le prix est de 2 fr. 50. Les dons sont reçus jusqu'au 15 décembre.

L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE

Dès à présent, on peut dire qu'un bel élan anime la France, et que l'Emprunt de la Victoire obtiendra un succès qui jettera un éclat nouveau sur notre puissance militaire.

Ce succès, nous le devons à tous, humbles et riches et ce ne sont pas les seuls avantages qu'offre l'Emprunt qui nous le vaudront.

Certainement, le public considère son rendement élevé, la marge à la hausse qu'offre son prix d'émission, l'exemption d'impôts dont il est revêtu et son inconvertibilité pendant quinze ans. Mais il songe davantage au pays, au devoir qu'il a à remplir surtout vis-à-vis de ceux qui combattent là-bas.

Toutefois, ce qui a été fait ne doit être qu'un commencement. Nous devons soutenir la lutte, non pas seulement les armes à la main, mais aussi par ce qui est le nerf de la guerre : l'argent ! Cet argent, nous le possédons. Apportons-le donc de plus en plus à l'Etat. C'est une avance dont nous serons largement récompensés lorsque nous aurons obtenu la victoire, cette victoire que nous avons entre nos mains !

La Vie Intellectuelle

Education. -- Enseignement. -- Livres.

Tous les samedis.

La science française

Les événements ont fourni l'occasion — et le prétexte — de multiplier les débats théoriques sur la science française et sur la science allemande, sur la vertu de chacune de ces sciences et sur la supériorité de celle-ci ou de celle-là. Je crois que, dans les années à venir, lorsque s'atténueront déjà le souvenir même de la crise présente, on sera confondu de l'incompréhension, du pédantisme et de l'outrecuidance des écrivains qui parlaient au nom de la science allemande. Dès maintenant, en relisant tels ou tels documents publiés l'an passé avec fracas et tumultueusement répandus à travers le monde, on s'aperçoit à quel point leurs impudentes affirmations et leurs présumptueuses discussions sont dérisoires. L'univers, du moins, peut et doit nous rendre cette justice : d'une part, les savants français ne se flattent pas de représenter à eux seuls la science totale et toutes les sciences ; d'autre part, ils s'expriment sur le compte des travaux accomplis au cours des siècles par la science française avec modération, et même avec modestie. S'ils éprouvent une juste fierté de la science française et de sa diversité, et de son ampleur, et de sa profondeur, et de sa continue nouveauté, ils n'étais pas vulgairement leur orgueil. Ils laissent parler les faits, comme on dit, et les faits parlent bien, si l'on peut dire.

Encore était-il bon de présenter ces faits avec ordre et avec une persuasive simplicité.

Les circonstances nous l'ont permis et nous avons profité des circonstances : ce qui prouve que nous sommes, au demeurant, assez sages et que nous avons l'esprit pratique.

A l'Exposition de San-Francisco, nous avons envoyé une bibliothèque abondante, où se groupaient des livres jaunis par le temps et des publications toutes récentes, des volumes copieux et de légers opuscules. Dans ces ouvrages se trouvait concentrée la pensée de tout un peuple. Voici la part essentielle que la France a apportée au progrès scientifique. Voici l'exposé par les auteurs eux-mêmes des grandes découvertes dues à son génie créateur. M. Lucien Poincaré explique très nettement le plan de cette exposition austère et noble : « Pour chaque science, on a essayé de remonter au moment où, en France, un ordre d'études importantes par le profit intellectuel et moral qu'elles procurèrent aux hommes fut abordé pour la première fois et devint l'objet de recherches systématiquement conduites. On a voulu marquer l'origine, le point d'où sont partis tant de hardis explorateurs pour l'éternel voyage à la recherche de la vérité ; on a indiqué sur les chemins tracés par leurs glorieux efforts les sommets d'où ont été aperçus de nouveaux horizons ; on a signalé enfin avec quelque insistance l'étape actuellement atteinte qui sera dépassée par le travail de demain poursuivi dans des directions que l'on a cherché à préciser. » On vit donc dans cette bibliothèque, à peu d'autres pareille, des livres illustrés et néanmoins vénérables, semeurs d'immortelles idées ; puis les publications principales grâce auxquelles les grandes doctrines se déployèrent sur les esprits ; enfin, pour le temps présent, bon nombre d'ouvrages individuels ou de recueils collectifs portant témoignage de l'infatigable activité scientifique de la France et où l'on peut apprécier, dit M. Lucien Poincaré avec une grâce bucolique, « la luxuriante floraison produite par une habile culture ». Des jardiniers, fort adroits eux aussi, dessinèrent les plates-bandes. Des savants indiquèrent pour chaque science, dans une brève et substantielle notice, les résultats de l'effort français, tels qu'ils se manifestaient dans tous ces augustes ouvrages. Et ces notices, groupées maintenant par les soins du ministère de l'Instruction publique (1), forment à leur tour une véritable encyclopédie historique de la science française.

Encyclopédie un peu rapide et parfois sommaire. Dictionnaire qui a parfois les apparences d'un catalogue. Ouvre très utile cependant.

Tableau singulièrement flatteur. Si ce tableau montre surtout la curiosité scientifique toujours ardente de la France et sa méthode précise et sûre, s'il montre que la France fut l'investigatrice toujours intrépide des domaines les plus mystérieux, ce courage et cette curiosité ne se sont pas affaiblis dans les temps modernes, et la France conserve plus que jamais cette vivacité intellectuelle puissante et audacieuse qui constitue l'une de nos vertus nationales.

M. Lucien Poincaré, en une très belle page pleine et ferme, marque l'originalité de la France vouée à la science. Souvent, dans l'histoire des découvertes, une science jaillit soudain du cerveau d'un homme de génie. De ces hommes, la France a été la mère féconde. Elle a enfanté, elle a instruit, elle a préparé par sa douce et profonde culture les Descartes, les Lavoisier, les Champollion, les Ampère, les Lamarek,

les Claude Bernard, les Pasteur. Puis, la clarté est un besoin de la science française ; elle ne comprend que ce qui, par elle, est ramené à l'évidence. Elle confronte chacun de ses progrès avec la réalité. Elle a le goût du général, mais conclut avec prudence. Elle a pour principe de choisir, et elle va directement à l'essentiel. Elle est simple et limpide. Mais son élégance n'est pas faiblesse ; sa simplicité n'est pas indigence. Le souci qu'elle a de la forme est le signe qu'elle s'attache sérieusement au fond.

Elle a su conserver toujours les traits distinctifs de son génie ; elle fut fidèle à son idéal. Mais son respect pour ses traditions n'a point paralysé ses progrès. Elle sut s'adapter avec une souplesse incomparable. Elle évolue constamment, et, par son évolution même, garde sa jeunesse éternelle...

On peut tout attendre — ces deux livres le prouvent magnifiquement — de sa jeunesse incessamment agissante. Et on n'en peut rien attendre que de bien-faisant. La science française n'est point oppressive ; elle ne mesure son empire qu'à son influence émancipatrice. Contesterait-on qu'elle ne soit parmi les premières dans la marche triomphale de l'esprit humain vers la vérité ?

J. Ernest-Charles.

LES CONGÉS DANS LES LYCÉES

Le vice-recteur de l'Académie de Paris a fixé comme suit les congés des lycées et collèges de garçons et de filles pour l'année scolaire 1915-1916 :

Jour de l'An. — Du vendredi 24 décembre, après la classe du soir, au dimanche soir 2 janvier ; les classes reprendront le lundi 3 janvier au matin.

Pâques. — Du samedi 15 avril, après la classe du soir, au dimanche soir 30 avril ; les classes reprendront le lundi 1^{er} mai au matin.

Un jour et demi de congé est laissé à la disposition des chefs d'établissement pour être attribué, après consultation de l'assemblée des professeurs, au mieux des convenances de l'établissement.

A la Société de Géographie

La Société de géographie de Paris a tenu sa séance de rentrée sous la présidence d'honneur de M. Etienne, député, ancien ministre de la Guerre, assisté de M. Léon Lallemand, membre de l'Institut.

M. Carton de Wiart, ministre de la Justice de Belgique, après une courte allocution du président de la commission centrale, prit la parole et prononça un discours où il traita de l'amitié franco-belge, des racines de la nationalité belge dans la nature et dans l'histoire et de ses raisons politiques et morales.

Traitant spécialement les raisons politiques de la nationalité belge, M. Carton de Wiart a dit :

Les destinées de l'Europe ont été successivement marquées au jeu de deux systèmes. L'un qui est fou et précaire, c'est l'impérialisme, c'est-à-dire la tendance d'une nation, grisée de sa force ou de son orgueil, à vouloir absorber les autres, à les soumettre à son hégeométrie ou à sa tyrannie. L'autre, qui est sain et stable, c'est l'équilibre, c'est-à-dire le ménagement de tous les droits et le respect de toutes les nationalités.

Le premier système a été tenté quelquefois. Il a toujours échoué. Et au lendemain de chaque de ses échecs, la loi d'équilibre a réagi en opposant un pivot plus solide et un contrepoids plus fort aux convoitises déjouées.

La fin de la séance fut consacrée à la conférence de M. Pierre Nothomb, l'écrivain belge bien connu, sur « la Belgique d'autrefois et celle d'aujourd'hui ».

Les cohésions humaines et la volonté nationale

Lundi 29 novembre, à 5 h. 1/2, au Collège libre des Sciences Sociales (28, rue Serpente), M. Jean Brunhes, professeur au Collège de France, fera la conférence d'ouverture sur « les Cohésions humaines et la Volonté nationale » (le référendum populaire).

A l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

Après l'éloge funèbre de M. Noël Valois par M. Chavannes, président, la séance est levée en signe de deuil, en raison de la mort de M. Michel Bréal, membre de l'Académie.

UNE INITIATIVE DES "AMIS DES ARTISTES"

Excelsior publiait hier, après les affiches de Naudin et de Poulobot, celles que composèrent Jules Adler et Abel Faivre pour le « rappel » de l'or et l'emprunt national. Une erreur de clichage nous a fait oublier la mention qui figure sur tous les exemplaires de l'affiche d'Abel Faivre, et qui rappelle l'initiative prise — au sujet de la collaboration de nos artistes à l'œuvre du gouvernement — par la « Société des Amis des Artistes », dont le président est M. Olivier Saincère, secrétaire général de la présidence de la République. On sait que cette société s'occupe de la vente en France et à l'étranger des œuvres des artistes victimes de la guerre ; ce groupement généreux vient de rendre un nouveau service à la cause de l'art et au pays.

Le Mouvement littéraire

Le Drame des Flandres : un an de guerre, par HENRI MALO. — Nous avons publié, dans notre numéro de dimanche, un extrait des bonnes feuilles de cet ouvrage, qui paraît aujourd'hui en librairie. L'auteur n'a pas quitté le front de l'Yser depuis le début des hostilités. En des pages singulièrement émouvantes, mais d'une sincérité absolue, Henri Malo conte ce qu'il a vu. Il a traversé des heures tragiques, il a assisté à différentes phases de ce drame inouï que nous vivons depuis dix-huit mois. Il nous en apporte un récit dénué de vanité phraséologique, mais d'autant plus poignant dans sa simplicité, et dans la mesure qu'il observe conformément à la saine tradition française.

Comme la comédie et le drame se côtoient dans la réalité en un contraste d'autant plus frappant que les événements sont plus intenses, Henri Malo n'hésite pas à discerner d'un œil clair certains de ces aspects comiques qui prétendent à rire à nos poils en dépit de leurs misères. Et ce n'est pas là un des moindres charmes de ce livre, où l'on retrouve l'atmosphère de cette région d'héroïsme qui s'appelle le front.

Paris reborn, par HERBERT ADAMS GIBBONS. — Voici Paris vu par un Américain pendant les cinq premiers mois de la guerre. L'auteur, ancien professeur d'histoire à Constantinople, a suivi au jour le jour les événements qui agitaient notre capitale et modifiaient sa physionomie de façon plus ou moins profonde. Chaque soir, franchement et spontanément (freshly and spontaneously), il a noté pour les lecteurs du *Philadelphia Evening Telegraph* les impressions et l'humeur des Parisiens, l'animation nouvelle de la rue, l'effervescence des boulevards, tous les symptômes de foi, de fièvre et quelque fois de dépression qui ont été les caractéristiques et les podroîmes à une vie nouvelle.

Sans doute il s'est moins attaché aux influences qu'aux aspects, mais, partant de son intention de présenter toute une série de tableaux animés, ce livre, tant par le texte que par les illustrations, aboutit bien à donner aux étrangers de langue anglaise et aux Américains pour lesquels il a été écrit la petite histoire anecdotique et le sentiment de Paris pendant les premiers mois de cette « guerre des onze nations ».

Les actes du Kronprinz, par G. MARTIN. — On s'occupe beaucoup du kronprinz depuis la guerre : on suit ses moindres déplacements, on le dit mort, puis on le ressuscite pour ne pas trop abréger la littérature qu'il entretient. L'auteur — qui connaît l'esprit d'un public friand de ces révélations toujours sensationnelles — tente de nous dire son existence mystérieuse, de nous dévoiler ses projets, de nous intéresser à son destin, et il développe ce programme en trois parties dans une brochure d'une cinquantaine de pages.

Du droit de la force à la force du droit, par EDGARD MILHAUD. — L'auteur, un Français, a fait, dans l'« aura » de l'Université de Genève, où il professe, deux conférences dont il publie aujourd'hui sous ce titre le compte rendu sténographique.

Il étudie en premier lieu la question de la surenchère des armements qui dominait les causes de la guerre inévitable. Le danger de cette folie européenne clairement entrevu par l'empereur de Russie lui inspira, en 1898, une note aux puissances qui fut un véritable appel à la raison. Cette note avait pour objet une entente sur ce point précis : l'abandon de ce système de surenchère et de ses risques et la limitation des forces de destruction si lourdes à entretenir.

Soutenu principalement par des considérations économiques, cette grande idée morale était-elle pratiquement réalisable ? Nul ne pourra affirmer, et il est plus simple de constater son échec. C'est en même temps plus conforme à la théorie si pressante et si rigoureuse du déterminisme historique. La chimère était d'ailleurs trop belle pour n'être pas fragile, et, en fait, elle ne devait pas résister longtemps au choc des réalités, malgré les grandes et sincères admirations qu'elle inspira.

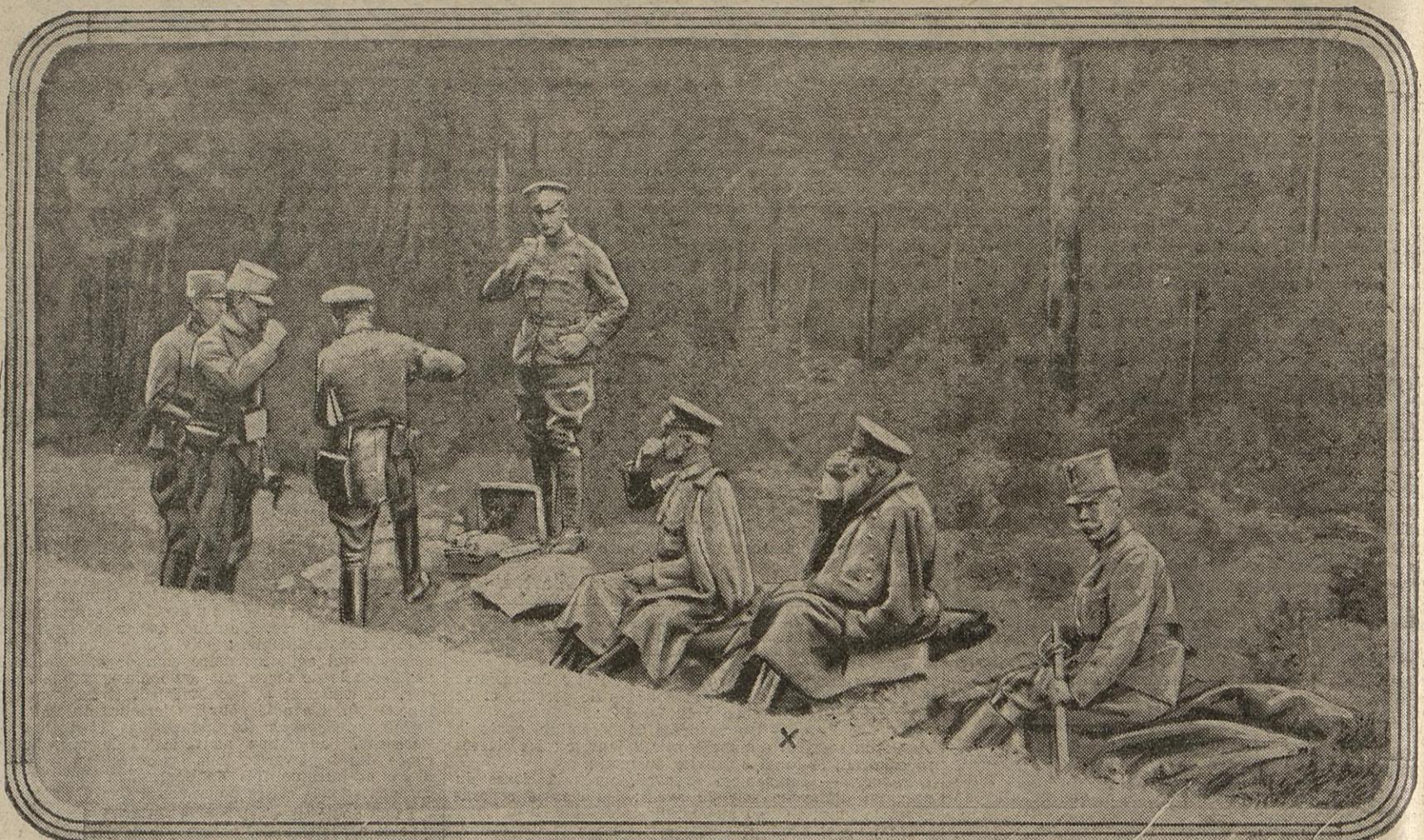
L'Allemagne, au surplus, était trop puissamment armée, trop prête, pour consentir à la réduction volontaire de ses forces, mais il y eut, comme un acheminement vers le progrès, la création d'une institution permanente d'arbitrage. Si elle n'a pas donné ce qu'on attendait d'elle, il demeure cependant acquis qu'elle a rendu d'immenses services à l'Europe et à la paix du monde. L'auteur estime que, grâce aux commissions d'enquête et d'arbitrage, la guerre fut évitée trois fois : en 1904, en 1908 et enfin en 1912. Ce sont des résultats certains, appréciables.

Après avoir parlé des deux conférences, de l'arbitrage obligatoire et de la situation à la veille de la guerre actuelle, l'auteur envisage comme conséquences du futur traité de paix des sanctions du droit public international, la création d'une force armée internationale et, enfin, la réduction internationale des armements. Il faut attendre.

Roger Valhelle.

OBÉSITÉ
LIN-TARIN
CONSTIPATION

Le goûter du prince Léopold de Bavière



Au bord d'une route, sur le front est, l'état-major du prince Léopold de Bavière (X) a fait halte, et ce chef allemand, qui aura bientôt à subir, en Pologne, le retour offensif des armées russes, prend une rapide et sommaire collation.

TRIBUNAUX

Taisez-vous...

Devant le deuxième conseil de guerre, comparaissait, hier, Mme Botten, née Osch, originaire de Munich, femme de l'entraîneur de Maisons-Laffitte. Mme Botten est inculpée d'avoir, lors des événements de Crouy et de l'entrée des Allemands à Varsovie, tenu ces propos : « Tout ça, c'est la faute du président Poincaré ; il a emporté Guillaume avec ses voyages, et Guillaume lui fait voir qu'il est un homme. » Une lettre de Mme veuve Waldeck-Rousseau au directeur de la Sécurité générale provoqua l'enquête.

Mme Botten nie son intention malveillante à l'égard du chef de l'Etat. Elle s'est bornée à proclamer une bonté, et elle affirme ses sentiments bien français.

Après plaidoirie de M^e Lucien Leduc, Mme Botten a été condamnée à 1.000 francs d'amende.

INFORMATIONS JUDICIAIRES

L'accaparement des beurres

M. Cail, doyen des juges d'instruction, vient de rendre une ordonnance de non-lieu dans la plainte déposée au Parquet par le Syndicat des crémiers contre Willaais, dans l'affaire dite de l'accaparement des beurres. Le Syndicat des crémiers s'est pourvu aussitôt contre cette ordonnance devant la chambre des mises en accusation.

L'incendie du Bon Marché

M. Gilbert, juge d'instruction, s'est de nouveau transporté, hier, sur les lieux du sinistre, pour procéder sur place à une confrontation du jeune André Poirier avec les employés qui se trouvaient à ses côtés au moment où éclatait l'incendie.

Le magistrat a relevé de nouvelles contradictions dans les déclarations du jeune Poirier. Cependant, des témoins ont reconnu que celui-ci se trouvait près de la table de la manutention lorsque la fumée commençait à se répandre dans le sous-sol. Son émotion était telle qu'il quitta précipitamment son poste sans en aviser son chef et se heurta dans les deux pompiers qui se dirigeaient vers le foyer de l'incendie. Dans une des poches de la veste de travail du jeune homme, on a trouvé des objets de fumage, mais sans allumettes ni briquet. Or, les règlements intérieurs des magasins interdisent formellement de fumer.

Se trouve-t-on en présence d'une imprudence de fumeur ? C'est ce que le magistrat va s'efforcer d'élucider.

L'accident de l'avenue des Champs-Elysées

Le 2 novembre courant, l'automobile de M. Raphaël de Falcon renversait, avenue des Champs-Elysées, les lieutenants Moulin et Desclaux Le Peley. Le premier eut une jambe fracturée ; le lieutenant Desclaux Le Peley, grièvement blessé, succombait peu après.

M. Pamart, juge d'instruction, vient de renvoyer devant la correctionnelle M. Raphaël de Falcon, sous l'insultation d'homicide et blessures par imprudence.

Nouvelles brèves

Aux Halles centrales. — Hier matin, les arrivages ont été faibles à la viande et très faibles au beurre, dont le prix moyen a atteint 4 fr. 70.

On a reçu moins de gibier, d'où une tendance à la hausse sur la volaille.

Les cours ont baissé à la vente en gros des légumes.

Vibrant appel aux Stéphanois pour souscrire à l'emprunt national. — SAINT-ETIENNE. — La chambre de commerce de Saint-Etienne a convoqué tous les présidents des syndicats ouvriers et patronaux pour s'entendre avec eux afin d'assurer par tous les moyens le succès de l'emprunt national.

Le préfet, M. Lallemand, a adressé aux maires du département un vibrant appel pour qu'ils invitent leurs administrés à souscrire à l'emprunt. Aussi, dès le premier jour, les souscriptions ont afflué à tous les guichets ouverts dans tous les établissements.

Deuxième conférence sur l'emprunt à Bordeaux. — BORDEAUX. — La deuxième conférence, sous le patronage de l'Université de Bordeaux, de l'Ordre des Avocats et de la Société d'économie politique, relative à l'emprunt national, a eu lieu sous la présidence de M. Monnier, doyen de la Faculté de droit.

M. Bencazar, professeur d'économie politique, a parlé de l'emprunt de la victoire.

En terminant, le conférencier a dit : « L'Etat français n'a pas augmenté les impôts pendant la durée de la guerre ; les citoyens doivent volontairement lui apporter leur contribution financière qui assurera la victoire. »

La Belgique martyre. — LONDRES. — Le gouverneur militaire de Belgique aurait l'intention d'obliger les Belges à servir comme auxiliaires dans l'armée allemande. Ils seraient employés à des travaux subalternes avec des chefs allemands, et les Allemands qu'ils remplaceraient seraient envoyés sur le front. On prévoit que, du fait de cette mesure, 60.000 auxiliaires allemands pourraient être versés dans le service armé.

La vente des laines suspendue en Australie. — MELBOURNE. — Plusieurs centaines d'ouvriers dockers des entrepôts de laines et peaux se sont mis en grève ; plusieurs vendeurs sont immobilisés de ce fait. La vente des laines a été suspendue.

“EXCELSIOR” ACCEPTE

les photographies intéressantes qui lui sont envoyées par ses correspondants et ses lecteurs, concernant

La vie sociale	Les événements locaux
La vie artistique	La vie économique
Les procès importants	Les sports
Les accidents graves	Tous faits pittoresques

“EXCELSIOR” RÉTRIBUE

les documents de ce genre qui lui parviennent dans le plus bref délai, pourvu qu'ils soient une manifestation de la vie publique, de l'activité intellectuelle, industrielle et commerciale, indispensable à la Victoire.

BULLETIN MILITAIRE

Engagements volontaires

Les engagements pour la durée de la guerre peuvent désormais être reçus au titre de tous les dépôts, qu'ils soient stationnés dans la zone des armées ou dans celle de l'intérieur.

Permissions agricoles à la classe 1916

Des ordres précis viennent d'être donnés, à la date du 5 novembre, en vue d'unifier les règles d'attribution des permissions agricoles ; ces ordres sont applicables, notamment, aux militaires de la classe 1916 qui exercent une profession agricole.

Elèves officiers de réserve de la classe 1917

Les appels de la classe 1917 seront autorisés à concourir après leur incorporation en vue d'être admis aux cours d'élèves aspirants ; les engagés volontaires de cette classe qui seraient présents dans les dépôts à la date du concours pourront y prendre part ; en outre, un certain nombre d'engagés volontaires présents au front depuis plusieurs mois et non sous-officiers, pourront être désignés aux armées pour suivre les cours.

Allocations aux familles des réformés N° 2

Tant que de militaire réformé n° 2 n'a pas retrouvé un traitement ou un salaire suffisant pour subvenir aux besoins de sa famille, celle-ci doit continuer à percevoir les allocations et majorations qui lui étaient accordées.

Allocations aux familles des engagés volontaires

Les allocations et majorations sont dues aux familles des militaires appelés ou rappelés ou mobilisés ; il faut entendre par ces mots aussi bien ceux de l'armée active que des réserves et les engagés volontaires de toutes catégories. L'allocation ne peut donc être refusée sous prétexte qu'il y a eu engagement volontaire.

Petits fournisseurs pour l'armée

Les instructions données au service de l'intendance permettent à tous les fournisseurs de participer aux fournitures faites à l'armée. Les petits patrons peuvent obtenir des commandes concurremment avec les industriels de la région. Il est interdit de recourir à des intermédiaires.

Elèves aspirants de l'artillerie

Un concours est ouvert parmi les engagés de la classe 1917 qui auraient le droit de se présenter au concours régulier de cette classe. Pourront également y prendre part : 1^o Les engagés volontaires et récupérés de toutes classes incorporés ou passés dans le service armé depuis l'incorporation de la classe 1916 ; 2^o Les militaires de tout grade des classes 1914 et postérieures ou marchant avec ces classes qui n'ont pu prendre part au concours institué pour leur classe. Les épreuves écrites auront lieu le 17 décembre prochain. Les autorisations de concourir seront délivrées par le général commandant la région sur demandes écrites des intéressés. En ce qui concerne les candidats présents aux armées, ils seront admis d'office aux cours spéciaux sur la proposition du général commandant en chef.

Officiers en réserve spéciale

Ces officiers peuvent, en temps de guerre être mis hors cadre pour raison de santé dans les mêmes conditions que les autres officiers de réserve.

BLOC-NOTES

INFORMATIONS

— S.A.S. la princesse de Monaco a organisé à Londres un grand bazar de charité en faveur des victimes de la guerre. Les comptoirs étaient tenus par l'élite de l'aristocratie anglaise.

— Le capitaine *Canudo*, du 1^{er} régiment de marche d'Afrique, vient d'être cité à l'ordre de la 10^e division (division Gouraud), en ces termes : « Avec une poignée d'hommes de sa compagnie, a construit et occupé une tranchée sous le feu de l'ennemi, repoussant deux attaques violentes, et s'y est maintenu jusqu'à l'arrivée de renforts. »

— Parmi les militaires inscrits récemment au tableau spécial de la médaille militaire, nous relevons :

— *Legrand (Georges)*, adjudant au 129^e régiment d'infanterie : sous-officier d'une haute valeur morale. A entraîné sa section à l'assaut des tranchées ennemis avec un sang-froid remarquable. Dans une dernière charge, est tombé grièvement blessé, à la tête de sa section. »

M. Georges Legrand, l'un des directeurs de la Société générale des annonces, est gendre de M. Laffite, président du conseil d'administration de l'agence Havas.

MARIAGES

— A Brest, vient d'être célébré le mariage de Mlle *Henriette La Porte*, fille du lieutenant de vaisseau La Porte, chef d'état-major du préfet maritime de Brest, avec M. *Charles Claude*, sergent d'infanterie, décoré de la croix de guerre, fils et petit-fils des peintres bien connus, Georges et Max Claude.

NAISSANCES

— La baronne *Frédéric de Turckheim* a mis au monde un fils qui a reçu le prénom de Jacques.

— Mme *C.-M. Savarit*, femme de notre confrère de *l'Echo de Paris*, a donné le jour à un fils qui a reçu le prénom de Renaud.

— Mme *Pierre Lavollée* a mis au monde un fils qui a été baptisé Claude.

NECROLOGIE

— Le jeudi 2 décembre, à 10 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, les *Catholiques des Beaux-Arts* feront célébrer une messe de souvenir à la mémoire des artistes défunt, spécialement des anciens professeurs, et à l'intention de tous les auteurs dramatiques, élèves de l'Ecole nationale des Beaux-Arts et du Conservatoire de musique, glorieusement moissonnés au champ d'honneur.

La cérémonie sera présidée par S. Em. le cardinal Amette, archevêque de Paris. Le Rév. P. Scellier préchera.

La quête sera faite par la duchesse d'Uzes douairière, Mmes Raoul Verlet, Vallet-Bisson, et Mme Heuvelmans.

Nous apprenons la mort :

— Du baron *Ameil*, chef d'escadrons de cavalerie en retraite, décédé à Moulins;

— De Mme veuve *Forzy*, née Clémence Petit;

— De M. *Greiner*, directeur général des usines Cockeril, décédé à Liège;

— De Mme A. *Leduc*, décédée à Paris;

— De la vicomtesse de *Brionneau*, née de Flaujac, décédée à Coulaures (Dordogne);

— De M. G. *Mercier*, ingénieur-conseil honoraire de la Compagnie Fives-Lille, décédé à soixante-seize ans, à Paris.

— De Mme *Victor Desvalettes*, née Audren de Kerdrel, décédée à Saint-Uhel, près Lorient, à soixante-et-onze ans;

— De l'amiral *John Harvey Rainier*, décédé à soixante-huit ans, à Saint-Margaret's Southborough, Kent.

LA CURIOSITÉ

VENTE : HOTEL DROUOT

Salle 6. — Meubles et objets d'art, tableaux, porcelaines, argenterie, fourrures, appart. à Mme Demarsy, (M. Dubourg, suppléant M. Lair-Dubreuil, MM. Duchesne et Duplan.)

LES SPORTS

AVIATION

Pour être officier d'administration dans l'Aé. militaire. — Ne pourront être nommés à titre temporaire au grade d'officier d'administration de 3^e classe de l'aéronautique :

1^o Que les sous-officiers et employés militaires appartenant aux classes de la réserve de la territoriale les plus anciennes jusques et y compris la classe 1892 ;

2^o Les candidats dégagés par leur âge de toute obligation militaire.

Ces demandes devront être accompagnées d'un certificat établissant la situation de famille de l'intéressé (célibataire, marié, veuf, nombre d'enfants).

Un hippodrome à Saint-Sébastien. — L'année 1916 verra l'ouverture d'un hippodrome à Saint-Sébastien. Alphonse XIII y fera vraisemblablement débuter ses courses, car il a décidé la création d'une écurie de courses.

"Academia"

Les réunions d'aujourd'hui

LAWN-TENNIS : matin et après-midi, 64, boulev. Victor Hugo, à Neuilly.

CULTURE PHYSIQUE : 14 heures, Institut Médical des Agents physiques du docteur Allard, 23, rue Blanche ; professeur : M. Brancaccio.

Le cours de danse

Rappelons que demain a lieu le cours de danse à la salle Riester, 6, rue Ballu. Ce cours fonctionne le 2^e et le 4^e dimanche de chaque mois, à 3 heures, pour les enfants ; on accepte cependant les adhérentes qui ont plus de quinze ans et qui ne peuvent se rendre à l'autre cours qui a lieu chaque mercredi soir, à 8 h. 30. On s'inscrit directement à la salle Riester en payant le droit d'entrée fixé à 1 franc par mois.

« Academia ». Siège social : 88, av. des Champs-Elysées.

CHEMIN DE FER D'ORLEANS

Billets d'aller et retour dits « ouvriers ». — Dans le but de faciliter le déplacement des ouvriers habitant la banlieue de Paris, la Compagnie d'Orléans vient de reprendre la délivrance des billets d'aller et retour en voitures de 3^e classe, exclusivement valables par des trains désignés :

1^o Au départ des gares comprises entre Juvisy et Ivry-sur-Seine pour Orléans-Centrale, Paris-Austerlitz, Paris-Pont Saint-Michel et Paris-Quai d'Orsay ;

2^o Au départ des gares comprises entre Sceaux-Robinson, d'une part, et Palaiseau, d'autre part, et Gentilly pour Sceaux-Centrale, Paris-Dentert, Paris-Port-Royal et Paris-Luxembourg.

En ce qui concerne les trains devant être utilisés, consulter les affiches spéciales du service au 5 octobre 1915 apposées dans les gares et stations.

THÉATRES

Théâtre national de l'Opéra. — M. Chevillard a pris possession du pupitre de chef d'orchestre et a dirigé la première répétition de *Eugène Onéguine*, le célèbre opéra de Tchikovsky, qui figure au spectacle d'inauguration ; après la répétition qui permet d'apprécier, une fois de plus, les qualités de l'orchestre et de la talent des interprètes : Mles Galli et Lapeyre ; M. Lestelly, l'éminent chef d'orchestre a prononcé quelques paroles pour exprimer son émotion au souvenir de tant de glorieux prédecesseurs et sa ferme confiance en l'avenir de l'Opéra et de la musique française.

— A la Comédie-Française. — Aujourd'hui, à 1 h. 1/2 très précises, la Comédie-Française donne une matinée exceptionnelle pour les « Héros de l'Air » et pour la « Journée du Poilu ». Ordre du programme : Ouverture *La Victoire de la Marne*, *le Mariage forcé*, *la Marraine*, intermède, *la Scie de Lammermoor*, *Gretta Green*. Hymne des nations alliées, *la Marseillaise*.

— A l'Opéra-Comique. — Rappelons que c'est aujourd'hui, à 7 h. 3/4, que l'Opéra-Comique reprend ses soirées du samedi. Le spectacle se composera de *la Tosca*, chantée par Mme Martha Chenal, MM. Fontaine, Jean Périer, Azéma, etc.

Dimanche, matinée à 1 h. 1/2, *la Vie de Bohème* (Mles Edmée Favart, Tiphaïne, MM. Ed. Clément, Jean Périer, Alard, Vauris, etc.) ; *Cavalier Rusticana* (Mme Mad. Mathieu, M. Mario, etc.).

Soirée à 7 h. 1/2, *Carmen* (Mles Brohly, Tissier, MM. Darmel, Alard et Mme Pavloff) ; l'orchestre sera dirigé par M. Paul Vidal.

— A l'Odéon. — Mercredi 1^{er} décembre, en soirée, *le Mariage de Figaro*.

Jeudi 2 décembre, en matinée, *les Femmes savantes*, *les Précieuses ridicules*. Conférence de M. Léo Claretie.

Vendredi 3 décembre, en soirée, *la Famille Benoîton*.

Samedi 4 décembre, en matinée, *le Roman d'un jeune homme pauvre* ; en soirée, *Severo Torelli*.

Dimanche 5 décembre, en matinée, *le Mariage de Figaro* ; en soirée, *l'Assommoir*.

— A la mémoire de miss Cavell. — Une grande manifestation, organisée sous la présidence de M. Painlevé, ministre de l'Instruction publique, par la Ligue des Droits de l'Homme, en l'honneur de miss Cavell, la victime des Barbares, aura lieu demain, à 2 heures, au Trocadéro.

Voici le programme :

Discours de M. Ferdinand Buisson et de Mme Séverine.

I. *Marche funèbre* (Chopin), exécutée au grand orgue par M. Eugène Gigout. — II. *Élégie* (Gabriel Fauré) : Mles Lafitte et Reboul, MM. Bazeilaire, Dörrmann, etc., accompagnés par la classe d'orchestre des élèves du Conservatoire, sous la direction de M. Vincent d'Indy. Ces deux œuvres serviront de thème à une scène funèbre, réglée par Mme C. Boos, de l'Opéra, et exécutée par Mles Brana, Delord, E. Kubler, de Crapenne, Roha, Ganenvard, Rodet, Aubagna, Damazio, Loria et Gisèle, de l'Opéra. — III. *Requiem* (Verdi) : Mles Demougeot et Lapeyre ; MM. Darmel et A. Gresse, choeurs des élèves de la classe d'ensemble vocal du Conservatoire et de l'Association du chant chorale, sous la direction de M. Büsser. Classe d'orchestre des élèves du Conservatoire. — IV. *Iphigénie en Tauride* et *Orphée* (Gluck), fragments : Mme Vallandri, M. Darmel ; quatre prêtresses, Mles Canas, Vaulquier, Villette et Joutel, de l'Opéra-Comique. Chœurs de l'Opéra-Comique. Classe d'orchestre du Conservatoire. — V. *Béatitudes* (César Franck), quatrième et huitième beatitudes : Mles Demougeot, M. Darmel, Guillamat et Ghassne. Chœurs des élèves du Conservatoire et de l'Association du chant chorale. Orchestre des élèves du Conservatoire.

Prix des places : loge (à la place), 5 francs ; fauteuils d'orchestre, 4 fr. ; parquet, 3 fr. ; balcon, 2 fr. ; amphithéâtre, 1 fr. ; tribune, 50 centimes.

A l'Ecole des Hautes Etudes sociales, M. Camille Le Senne fera son feuilleton parlé hebdomadaire lundi 29 novembre, à 4 h. 15, sur *Blanchette*, avec le concours de Mles Cahuzac et Rozzena et de MM. Sarmant et José Roland.

SAMEDI 27 NOVEMBRE

La matinée

Comédie-Française. — A 1 h. 1/2, matinée des Héros de l'Air et des Poilus.

Odéon. — A 2 heures, *Severo Torelli*.

Bouffes-Parisiens. — A 2 h. 1/4, *Kil*.

Sarah-Bernhardt. — *Le Bossu*.

La soirée

Comédie-Française. — A 8 heures, *les Tenailles*, *l'Enigme*. Opéra-Comique. — A 7 h. 3/4, *la Tosca*.

Odéon. — A 8 h., *Tête de l'Innou*. A l'appel des clairons.

Ambigu. — A 8 h. 15 mardi, jeudi, sam., dim. (A 2 h. dim.), *la Demoiselle de magasin*.

Antoine. — A 8 h. 15 (2 h. 30 jeudi et dim.), *la Belle Aventure*.

Apollo. — A 8 h. 15, *la Cocarde de Mimi Pinson*.

Bouffes-Parisiens. — A 8 h. 15, *les Soirs*, *Kit* (Max Dearly).

Th. des Capucines. — A 8 h. 15, *Paris quand même*.

Passé-passe ; *On rouvre*.

Châtelet. — A 8 h. mercre., sam. et dim., à 2 h., jeudi et dim., *Michel Strogoff*.

Cluny. — A 8 h. 15, *la Femme X*.

Folies-Bergère. — A 8 h. 45, *la revue*.

Gaieté-Lyrique. — A 8 h. 30, *le Contrôleur des wagons-lits*.

Grand-Guignol. — A 8 h. 45 (mat. jeudi et dim.), *Horrible Expérience*.

Gymnase. — A 8 h. 30 sam., dim. (2 h. 30 dim.), la revue *A la Française* (dernières).

Porte-Saint-Martin. — A 7 h. 30 mardi, mercre., jeudi, sam. et dim. (2 h. 45 dim.), *Cyrano de Bergerac*.

Palais-Royal. — A 8 h. 30 (à 2 h. 30 jeudi et dim.), *Il faut l'avoir*.

Renaissance. — A 8 h. 30, *la Puce à l'oreille*.

Th. Sarah-Bernhardt. — A 8 h., *les Cathédrales*, *l'Impromptu du paquebot*.

Trianon-Lyrique. — A 8 h. 15, *le Songe d'une nuit d'été*.

MUSIC-HALLS, ATTRACTIONS, CINEMAS

Olympia (Centr. 44-68). — A 2 h. 1/2 et 8 h. 1/2. Vedettes et attractions. *Toute petite* (sketch). Mistinguett.

Gaumont-Palace. — A 8 h. 20, *le Grand souffle*, *Aux Eperges, Mitrailleuses*. Loc. 4, r. Forest, de 11 à 17 h. Mars. 16-17.

Cinéma des Nouveautés Aubert-Palace (24, Bd des Italiens). — De 2 h. à 11 h., spect. perm. : *Dans la tranchée de Catonne*, *Omnia-Pathé*. — *La marraine du poilu* (exclusif). Un pauvre homme de génie (H. Krauss). Actual. milit. et mondiales. Tivoli-Cinéma. — De 2 h. 30 à 8 h. 30, *le Grand souffle*, *Cinéma des Folies-Dramatiques*. — Mat. à 15 h., soir. à 20 h. 15, *Montmartre, Parmi les faveurs*, *Le Poilu de Victoire*.

CARNET DE LA SOLIDARITÉ

— Lucien Lemoinc, militaire belge, au 6^e de ligne, interné à Harderwyk (Hollande) serait reconnaissant à toute personne qui voudrait lui envoyer des timbres-poste pour collection.

— On demande des marraines pour des soldats au front appartenant aux régions envahies. Ecrire à

NOS POSITIONS STRATÉGIQUES EN SERBIE

LE G^{AL} SARRAIL INSPECTE LE CAMP ZEITINLIC



G.V.C. SERBES À KRIVOLAK



TIRAILLEURS AU CAMP DE ZEITINLIC

Des nouvelles de source allemande établissaient hier que les Bulgares auraient enlevé Krivolak. Ces nouvelles sont fausses. Les troupes alliées qui, au contraire, ont progressé dans cette région, ne toléreront pas que l'ennemi réoccupe ce point si important pour la sécurité des troupes engagées dans la région de Negotine. C'est dans un camp voisin de Salonique que le général Sarrail inspecte fréquemment les renforts qui arrivent en nombre de jour en jour. Là sont les tentes de nos tirailleurs et de notre légion.

La Guerre Scientifique

Paraisant
TOUS LES SAMEDIS

Actualités -- Inventions -- Défense nationale

Bureaux d' « Excelsior »
88, avenue des Champs-Elysées, Paris

LE CHAOS DES RACES EN ALLEMAGNE

L'orgueil de l'Allemand est avant tout exalté par l'idée extraordinaire qu'il se fait de la supériorité de sa race. Cette idée, comme on sait, est très différente de l'idée avantageuse que tous les peuples se font d'eux-mêmes. Elle a été développée par une opiniâtreté propagande mystique, philosophique et scientifique. Les meneurs moraux et intellectuels de l'Allemagne ont forgé un type humain supérieur, selon la doctrine de notre Gobineau d'abord, selon certains anthropologues, surtout français, ensuite.

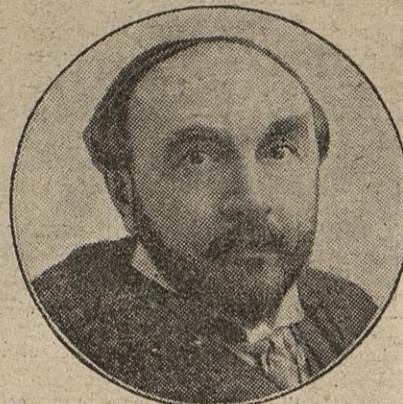
Ce type, c'est le grand dolichocéphale blond, si j'ose ainsi dire. Schématiquement, c'est un homme blond, de haute taille, au crâne et au visage allongés, au nez droit et parfois un peu recourbé, aux yeux clairs (gris, bleus, jaunes), au cerveau volumineux. Les savants, les philosophes, les professeurs, les publicistes allemands ont prêché ardemment que ce type humain présidait, depuis des millénaires, à tous les grands travaux, à toutes les découvertes merveilleuses, à tous les arts transcendants : les autres hommes se bornent à l'imiter. Et naturellement, le grand dolichocéphale n'était pas autre chose que le Germain, par conséquent l'Allemand. Par suite, l'Allemand pouvait et devait remplir vis-à-vis des nations non germaniques un rôle analogue à celui que les Européens ont rempli vis-à-vis des Africains, des Américains, des Asiatiques et des Australiens.

Il est inutile de faire remarquer que les grands dolichocéphales, mêlés partout à des brachycéphales (têtes courtes) et à des mésatéricéphales (têtes moyennes), ne semblent pas avoir des aptitudes sensiblement différentes de ces derniers, quand les uns et les autres ont reçu la même éducation. Mais ce n'est pas là le sujet de mon article (1).

Ce que je veux faire ressortir, c'est que les Allemands bluffent ridiculement quand ils prétendent être, eux, les représentants du type dolichocéphale blond. Il suffit d'avoir voyagé en Allemagne pour en être convaincu : les grands blonds au crâne allongé n'y forment aucunement la majorité. Il y a beaucoup de blonds, certes, mais dont un très grand nombre ont plutôt le crâne large, souvent le nez épais, et il y a aussi beaucoup de châtaignes, de bruns, etc., de types divers. En fait, l'Allemagne est une salade de Germains, de Slaves, de Celtes, d'Européens primitives et même de résidus mongoloides. L'Angleterre est beaucoup plus riche, surtout proportionnellement, en grands dolichocéphales blonds : tous ceux qui ont assisté à des meetings internationaux ont pu remarquer que les Anglais étaient en moyenne plus hauts de taille que les Allemands, avec des crânes et des visages plus allongés. On peut faire des remarques analogues dans les villes d'eaux fréquentées par un public cosmopolite.

Au reste, une statistique a été établie vers la fin du siècle dernier qui, quoique approximative, démontrait

ce que nous venons d'écrire. En tenant compte de l'accroissement des populations, cette statistique permet d'évaluer pour l'heure présente le nombre des grands dolichocéphales blonds des différentes nations combattantes. La Grande-Bretagne, avec le Canada et l'Australie, compte environ 14.000.000 de grands dolichocéphales ; la Belgique, plus d'un million ; la France, près de deux millions ; l'Italie, près de deux millions aussi ; enfin, la Russie en compte au



J.-H. ROSNY AÎNÉ

bas mot onze millions (il y en avait huit millions en 1890). D'autre part, l'Allemagne en compte neuf millions ; l'Autriche guère plus de deux à trois millions. Par suite, les Alliés atteignent un total de trente millions de grands dolichocéphales et les empires centraux seulement une douzaine de millions. La prétention racique allemande est donc parfaitement absurde. Si la valeur des belligerants devait être appréciée d'après le nombre des grands dolichocéphales blonds appartenant à l'un et à l'autre groupe, les Alliés auraient une valeur deux fois et demie aussi grande que celle des Austro-Allemands.

Il n'est pas inutile de le dire et de le redire. Beaucoup de neutres qui parlent une langue germanique ou scandinave ont été « travaillés » par la propagande teutonne. Et l'idée de race n'est pas sans les avoir plus ou moins hypnotisés. Les Suédois et les Norvégiens, chez qui on trouve une proportion considérable de grands dolichocéphales, doivent apprendre qu'ils sont plus proches parents des Anglais que des Allemands, et les Suisses de langue allemande, qui sont pour la plupart brachycéphales, doivent se persuader que la thèse fûtesque ne s'applique pas du tout à eux.

24 Nov.

IL FAUT surveiller nos exportations

De substances anodines en apparence, les Allemands s'ingénient à extraire des matières utilisables pour les industries de la guerre. C'est pour en retirer de la glycérine permettant de fabriquer de la nitroglycérine, qu'ils recherchent les graisses et les huiles.

LES TRAINS SANITAIRES

La guerre actuelle se différencie de la plupart des guerres antérieures par le nombre considérable de blessés qui sont relevés après chaque offensive d'une réelle ampleur. Or, les hommes qui tombent, atteints d'une blessure plus ou moins sérieuse, doivent forcément quitter la zone de l'avant pour être dirigés sur les hôpitaux de l'arrière, afin d'éviter l'encombrement des ambulances du front. Seuls les blessés dont l'état nécessite une intervention chirurgicale urgente ou dont l'état est trop grave sont conservés dans les formations sanitaires de la zone des hostilités.

L'évacuation des blessés est chose délicate et présente une importance dont le sous-secrétaire d'Etat du service de santé s'est tout de suite rendu compte, puisqu'il se préoccupe constamment d'apporter des améliorations au transport des braves que la mitraille n'a pas épargnés. En effet, il ne suffit pas que nos soldats soient sûrs de trouver à l'intérieur les compétences nécessaires pour obtenir une guérison prompte ou subir les opérations utiles, il faut qu'ils puissent arriver à destination sans avoir vu leur état s'aggraver, sans avoir contracté en cours de route une infection secondaire capable d'entraîner des suites graves.

Il est indispensable, en effet, d'envisager l'importance d'une bonne évacuation aussi bien au point de vue de l'heure présente qu'au point de vue de l'avenir. En dehors de la considération que l'on doit aux blessés, à qui il est nécessaire d'éviter des souffrances inutiles, il faut prévoir que, de leur transport, dépend souvent non seulement leur vie, mais encore et surtout leur futur état fonctionnel. Si les blessés ne peuvent pas être, pendant leur trajet en chemin de fer, l'objet d'une surveillance continue, ils peuvent de ce fait perdre le membre atteint par suite d'une complication telle que la gangrène gazeuse. Ils deviennent des mutilés, et alors ils disparaissent des effectifs, bien que, quelquefois, leur blessure ne soit que légère.

Pour transporter nos soldats atteints sur le champ de bataille, nous possédons les trains sanitaires permanents et semi-permanents. Les trains permanents se composent d'une dizaine de grands fourgons dans chacun desquels sont installées des couchettes superposées deux à deux et fixées longitudinalement le long des deux grandes parois de la voiture, de façon à laisser entre les deux rangées de lits un couloir assez large. Sur le côté de chaque couchette se trouve une tablette mobile qui permet au blessé de prendre ses repas assez commodément et sans effort. Comme les wagons, sorte de petite salle d'hôpital, renferment tous les objets indispensables, et qu'un infirmier est affecté à chacun d'eux, le soldat, même assez sé-

rieusement atteint, se trouve ainsi dans les meilleures conditions pour supporter le déplacement que les nécessités de la guerre rendent nécessaire : étendu, en somme, dans un véritable lit, il peut subir le voyage sans être fatigué de façon excessive. En outre, il existe une voiture aménagée en salle d'opérations, afin de pouvoir pratiquer les interventions chirurgicales en cas d'urgence. Enfin, une cuisine a été installée dans un fourgon, et il faut avouer que rien n'y manque. De bons cuisiniers y préparent une excellente nourriture, qui est servie à des heures régulières. Chaque voiture est chauffée par un petit poêle à charbon qui maintient partout une douce chaleur. Tous les fourgons communiquent entre eux, de façon que le médecin chef du train puisse circuler d'un bout du convoi à l'autre ; la nuit, il peut se rendre en quelques secondes auprès du blessé dont l'état réclame ses soins immédiats. Ces trains, conçus et construits il y a vingt ans, possèdent tout le confort désiré ; seul l'éclairage y est insuffisant. Malheureusement, leur nombre est trop restreint.

Les trains sanitaires semi-permanents, par contre, sont constitués par un nombre plus ou moins grand de voitures ordinaires de voyageurs. Lorsqu'ils sont destinés à transporter de petits blessés, dits assis, ils sont acceptables ; mais comme, souvent, ils sont utilisés pour emporter de grands blessés, ils présentent alors des défauts appréciables. Dans chaque compartiment sont suspendus de simples brancards de toile sur lesquels on étend les soldats qui ne possèdent pas alors le confort désiré. Ces trains, de plus, ne sont pas installés pour qu'on y prépare la nourriture des hommes qu'ils emportent. Il existe des relais fixes, des gares en un mot, où les infirmiers se procurent les repas des blessés ; or, lorsque le train a plusieurs heures de retard, comme cela se produit inévitablement quand l'affluence des blessés est trop considérable, ces derniers doivent attendre l'arrivée à la gare de ravitaillement pour trouver des aliments.

Les trains semi-permanents sont chauffés à la vapeur, ce qui peut paraître avantageux, mais ne l'est pas toujours, en réalité, car, lorsque le convoi est privé de sa locomotive, ce qui supprime la vapeur, le froid pénètre rapidement en hiver dans les compartiments.

La grosse critique qu'on puisse faire à ces trains, c'est que les voitures ne sont presque jamais à intercommunication. Pendant le trajet, si un blessé a un besoin immédiat des soins du médecin, en cas d'hémorragie, par exemple, l'infirmier doit attendre le prochain arrêt, souvent fort éloigné, ou tirer la sonnette d'alarme. Dans ce dernier cas, le médecin doit rejoindre le compartiment du blessé en marchant sur les voies.

Il semble donc nécessaire de ne conserver l'usage des trains semi-permanents que pour les blessés assis et d'aménager de nouveaux trains permanents. Il suffirait de prier les compagnies de chemins de fer de mettre à la disposition du service de santé un certain nombre des fourgons qui sont attelés aux grands express et qui possèdent tous des soufflets. En un mois, on pourrait y installer couchettes, salles d'opérations ou cuisines. Éclairés au gaz, ces nouveaux trains répondraient à toutes les exigences.

René Farges.

LES PROJECTEURS MILITAIRES

Parmi les milliers de visiteurs qui se succèdent dans la cour d'honneur des Invalides, beaucoup sont intrigués par une sorte de grosse lanterne juchée au bout d'un mât qui supporte un avant-train. C'est là un des projecteurs dont les troupes allemandes se servent en campagne et dont nos soldats se sont emparés lors des dernières batailles de Champagne.

Les projecteurs, croyait-on jadis, serviront surtout à la marine. A bord des vaisseaux de guerre — cuirassés ou torpilleurs — les projecteurs électriques font partie de l'armement ; ils se déplacent à l'aide de petits chariots qui courent sur des rails. Dans les forts, les projecteurs sont installés de façon à pouvoir balayer de leurs faisceaux lumineux tous les abords des fortifications.

La tactique moderne a démontré qu'ils étaient indispensables pour la lutte en rase campagne.

Pour satisfaire aux exigences nouvelles, on a donc constitué tout un matériel de projecteurs très mobiles : les auto-projecteurs.

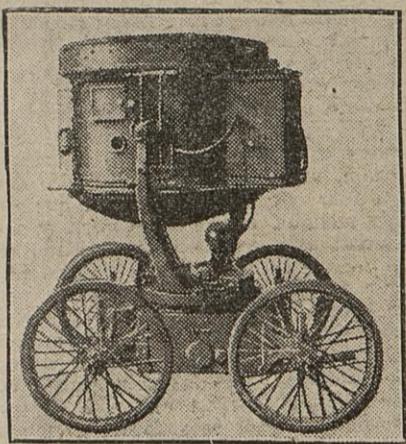
D'autres projecteurs plus puissants se transportent également sur des automobiles ; ceux-là constituent une partie indépendante du camion porteur. Le projecteur est installé sur un petit chariot à quatre roues qui se hisse par un plan incliné sur la plate-forme du camion. Le moteur à pétrole qui actionne les roues du camion peut commander une dynamo dont le courant est destiné à alimenter la lampe à arc du projecteur grâce à un câble de 250 mètres enroulé sur un dévidoir. Un poste de commande portatif comprend tous les commutateurs nécessaires.

Le projecteur peut également être accroché derrière un avant-train à timon attelé comme les véhicules d'artillerie. C'est le cas du projecteur allemand exposé aux Invalides. Une seconde voiture, attelée de la même manière, est le camion-usine génératrice d'électricité, qui emporte le moteur et le dévidoir. La lanterne peut être élevée à 5 mètres du sol à l'aide d'un mât extensible, tel un télescope.

Il existe également des projecteurs de tranchées ; les soldats allemands en sont largement pourvus. Le réservoir de générateur se transporte à dos d'homme ; un autre servant porte le projecteur.

Naturellement, les projecteurs militaires n'ont pas la même puissance que les projecteurs de marine ; ce sont ces derniers qui servent à fouiller le ciel pour prévenir les raids aériens. C'est grâce à ces projecteurs de marine que la défense de Paris contre les zeppelins put être organisée dès les premiers jours de la guerre. Les intensités lumineuses de ces appareils peuvent atteindre plusieurs centaines de millions de bougies, c'est-à-dire que les éclairements produits permettent de distinguer nettement des objets même assez petits à plusieurs kilomètres si l'atmosphère est suffisamment limpide.

Un projecteur se compose d'une source de grande luminosité et de petites dimensions. Cette source est un arc électrique placé au foyer d'un miroir. C'est le cratère positif qui émet le plus de lumière ; des dispositifs de réglage très ingénieurs le maintiennent au foyer. Pour obtenir un faisceau lumineux parallèle, on se sert d'un miroir parabolique.

(EXTRAIT de *La Nature*.)

DES CONSERVES DE LEGUMES POUR NOS SOLDATS

Les soldats ont été, pendant cette guerre, nourris d'une façon qui, fréquemment et à juste titre, fut un motif de compliments à l'adresse de ceux qui assumèrent la lourde charge du ravitaillement de nos armées. Pourtant des améliorations peuvent être conseillées, qui sont suggérées par les savants.

Il est indéniable que l'alimentation du soldat est actuellement presque exclusivement carnée. Il apparaît fort difficile, à première vue, de lui donner une ration qui se rapprocherait de la ration physiologique nécessaire pour un travail intensif et dont la formule, connue de tous, contient 150 grammes d'albuminoïdes, 100 grammes de matières grasses et 500 grammes d'hydrates de carbone.

Le problème des albuminoïdes est depuis longtemps résolu par la boîte réglementaire de viande de 300 grammes. Mais on ne peut, dans une guerre d'autant longue durée, soumettre les soldats à un véritable surmenage carné. Tout d'abord, la majorité de ces hommes ne sont pas habitués à manger de la viande en telle abondance, et, en outre, on connaît depuis longtemps les besoins de l'homme en fait de légumes et de fruits. L'en priver, c'est l'exposer à des affections souvent observées dans l'histoire des guerres et des sièges prolongés ; le scorbut est au nombre de ces maladies, et nul doute que la grande réceptivité de l'intestin pour certaines infections ne soit un corollaire de ce régime carné intensif.

Il est donc nécessaire d'aviser sur ce point, et M. Piettre a proposé de réaliser un deuxième type de boîte qui contiendrait les matières grasses et les hydrates de carbone réclamés par la formule physiologique d'entretien. Dans cette boîte, on mettrait du lard et des légumes (carottes, haricots, pois, haricots verts, lentilles) en proportions et avec un assaisonnement variables.

L'approvisionnement du soldat comprendrait donc un jeu de deux boîtes contenant l'une le bœuf, l'autre le lard et les légumes.

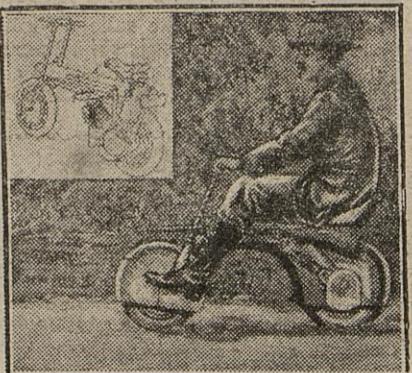
Comme on le voit, la science pénètre toujours plus avant dans cette guerre moderne, et le rôle de ceux qui ont pour mission de veiller sur la santé de nos troupes apparaît comme de plus en plus considérable. — H. V.

Une motocyclette minuscule

Le plus petit véhicule à moteur pour le transport des personnes qui ait jamais existé est, sans doute, celui qui a fait son apparition, tout récemment, dans les rues de Baltimore. Il s'agit d'une adaptation miniature de la motocyclette. L'appareil n'est pas plus grand que ceux employés par les petits enfants.

Or, il ne s'agit pas là d'un jouet, mais bien d'un moyen rapide de locomotion utilisable par les adultes.

Un moteur de 2 1/2 HP est situé d'un côté de la roue arrière et peut faire marcher la machine à une vitesse maximum de 25 milles à l'heure. Le combustible et le récipient pour l'essence sont placés dans le châssis, et il



est prouvé qu'un gallon de gazoline peut suffire à près de 75 milles.

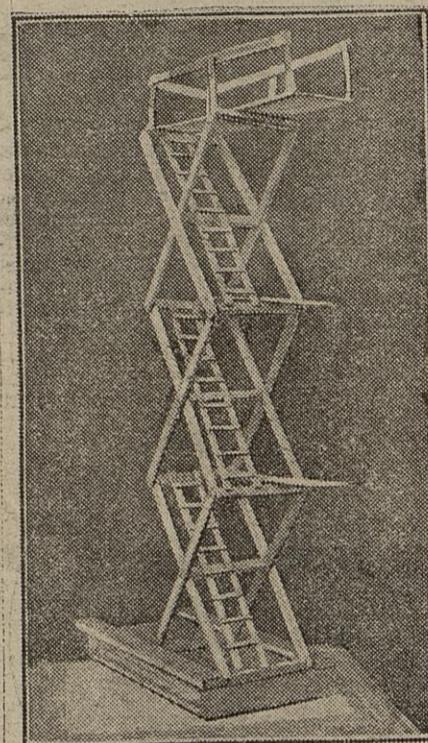
Cette bicyclette, pouvant passer partout, serait sans doute utile aux soldats porteurs d'ordres urgents.

CURIEUSE ECHELLE PLIANTE

Un réfugié du Nord, M. Hannebique, nous envoie de Rouen cette reproduction d'une ingénieuse échelle pliante de son invention.

Cette échelle, qui peut se placer sur un chariot ou sur une automobile, se prête à des usages multiples. Elle peut, notamment, rendre de grands services en tant qu'appareil de sauvetage en cas d'incendie.

Sa disposition générale est ingé-



nueuse et paraît concilier solidité et légèreté.

Dans l'esprit de l'inventeur, cette échelle n'est pas seulement un appareil de sauvetage ; mais sa mobilité et sa facilité de transformation la rendent susceptible d'utilisations variées, tant au point de vue militaire qu'au point de vue industriel.

Cette échelle constitue, en somme, une véritable bâtie transportable, qui dispense, en bien des cas, de la nécessité d'élever laborieusement un échafaudage.

Dès lors, il nous semble qu'un grand progrès vient d'être réalisé dont nous tenons à féliciter ceux qui ont eu l'ingéniosité de mettre au point et les services qui ont décidé d'utiliser cette installation irréprochable.

Pendant que les hommes, déshabillés, seront sous la douche, leurs vêtements seront portés à l'étuve. La température de celle-ci, qui peut atteindre 150 degrés, assure une désinfection parfaite et la mort des parasites.

Quant au linge, il sera placé dans trois grandes lessiveuses en tôle galvanisée avec tube central ; l'eau chaude, fournie par le réservoir à douches, y arrivera par un tuyau de caoutchouc. Des prises de vapeur maintiendront la lessive à la température convenable.

Une fois lavé, le linge est exprimé au moyen d'une calandreuse à manivelle et le séchage s'achève dans un grand séchoir qui forme la partie avant de la caisse de la voiture ; il est assuré par un courant d'air à haute température arrivant par le bas et évacué par la toiture. Cet air est chauffé, comme dans un calorifère, au contact de surfaces radiantes placées dans la paroi du foyer. Deux souffleurs à vapeur assurent le déplacement de l'air. Le linge à sécher est placé sur des herbes démontables à galets qui se tirent facilement à l'extérieur et peuvent contenir ensemble jusqu'à deux cents serviettes. Enfin, tout ce matériel peut être placé à l'intérieur de la voiture automobile pendant son déplacement, et une banquette, située à l'arrière, sert au transport du personnel et du combustible.

Il nous semble que ces automobiles sont appelées à rendre de grands services sur le front, et nous nous réjouissons de voir l'armée dotée d'un matériel en rapport avec les plus récents progrès de la technique industrielle ; car, ne l'oublions pas, il s'agit, en l'espèce, d'assurer à nos soldats la bonne santé, qui ne peut leur faire défaut sans compromettre nos chances de victoire.

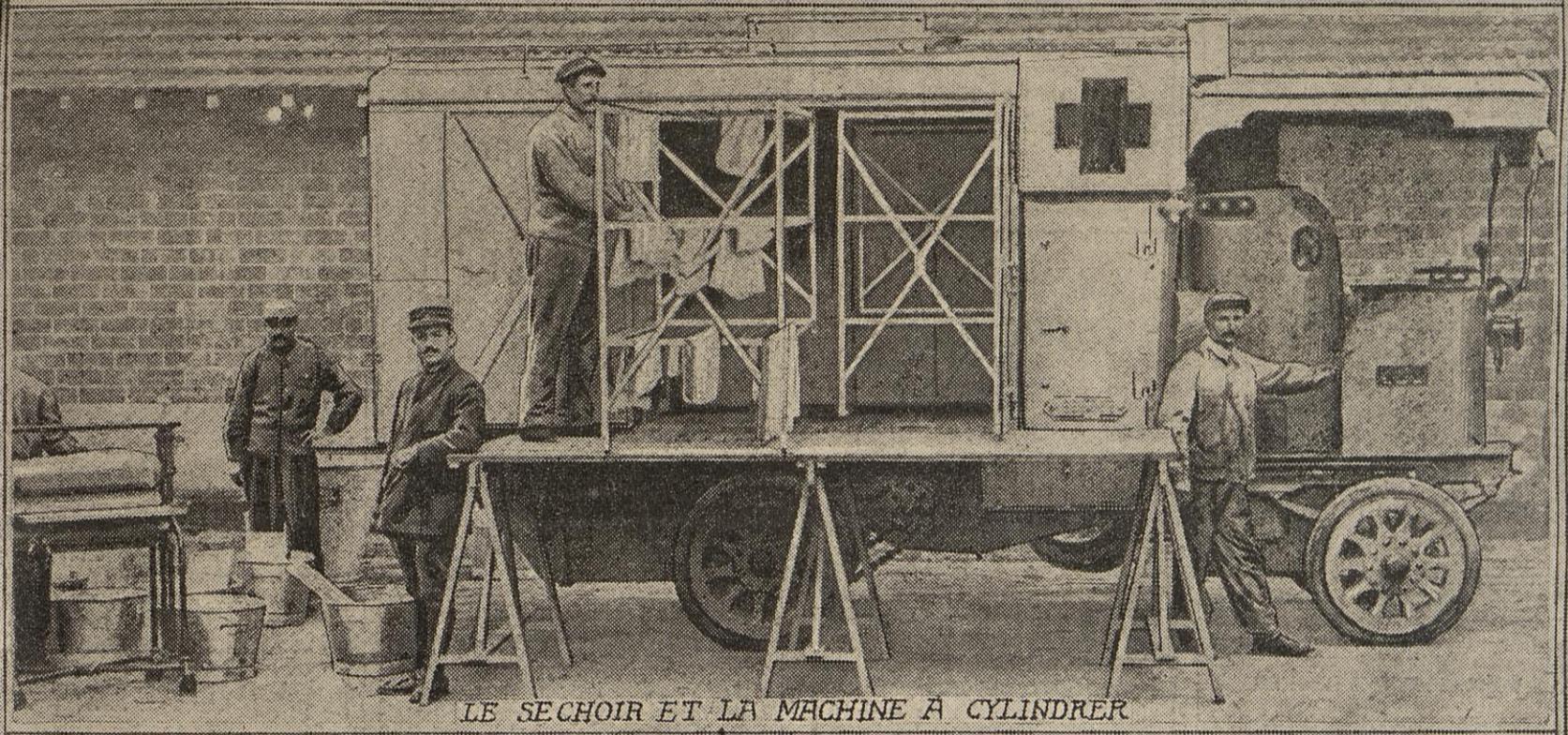
Henri Vadot.

NOS SOLDATS SUR LE FRONT AURONT DU LINGE PROPRE

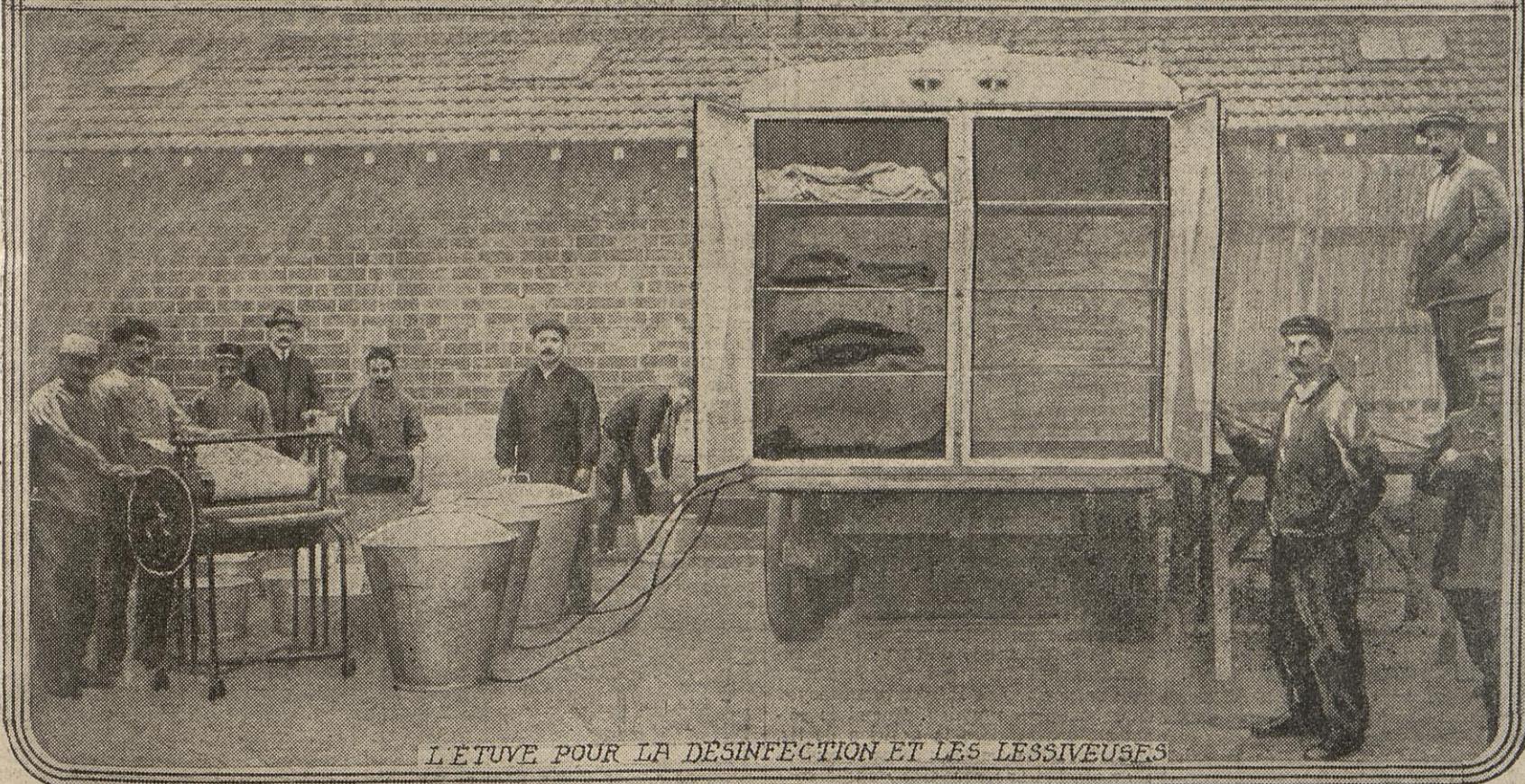
L'automobile mise au service de l'hygiène militaire



INSTALLATION D'UNE BUANDERIE AUTOMOBILE



LE SECHOIR ET LA MACHINE À CYLINDRER



L'ÉTUVE POUR LA DÉSINFECTION ET LES LESSIVEUSES

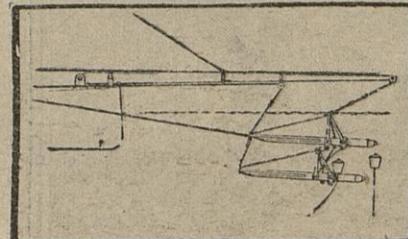
Pour donner à nos soldats l'hygiène, qui leur est aussi nécessaire que la nourriture, l'armée mettra prochainement en service sur le front des voitures automobiles qui permettront de laver le linge, de le désinfecter, pendant que les soldats se doucheront. C'est, en somme tout un service hygiénique mobile qui, grâce à ces véhicules scientifiquement aménagés, fonctionnera sur le front.

BULLETIN DES INVENTIONS

Pour relever les mines

M. John Carvalho Lobato a pris récemment un brevet (n° 478,001) pour un appareil de son invention servant à relever les mines et faisant saillie en avant d'un bateau pour atteindre et soulever les explosifs hors de l'eau.

Sur le pont d'un bateau sont fixés une console et des organes de guidage.



Sur la console pivote une flèche qui, pendant les opérations, occupe une position horizontale entre les guides qui l'empêchent de se déplacer latéralement. La flèche est soulevée ou abaissée à l'aide d'un câble.

Au bout extérieur de la flèche est montée une poulie. Sur cette poulie passe un câble se terminant par un anneau d'où partent deux câbles divergents avec leur extrémité attachée à une barre transversale, reliée elle-même à l'anneau par un câble central et dont les deux bouts sont attachés à un tendeur par des câbles. Ce tendeur est relié à la barre transversale par des câbles.

Au tendeur sont suspendues des bielles, dont les premières tiennent, par leurs extrémités inférieures, aux extrémités extérieures de l'arbre, et les secondes se portent en avant et ont leurs extrémités inférieures reliées aux extrémités de l'arbre.

Sur les arbres se trouvent, de distance en distance, des doigts avec extrémités en pointe formées de blocs et de bouts pointus en caoutchouc.

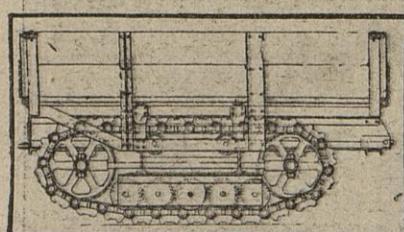
C'est, en somme, une main mécanique articulée conçue en vue du relevage des mines.

Un wagon de remorque américain

Le type de wagon de remorque qu'a fait breveter en France, sous le n° 478,041 la Société américaine « The Holt Manufacturing Company », se réfère aux véhicules qui portent avec eux les rails sur lesquels ils doivent rouler.

Ces wagons sont employés au transport des charges lourdes sur les mauvaises routes ou dans les régions qui ne possèdent pas de routes proprement dites.

Le wagon construit conformément à l'invention en question comprend un châssis présentant un bâti supérieur et un bâti inférieur; le bâti inférieur porte des arbres ou essieux pour les poulies folles sur lesquelles passe chaque voie sans fin se posant automatiquement, et le bâti supérieur porte de petits châssis pourvus de rouleaux qui appuient



sur le brin inférieur des chaînes ou voies sans fin.

Le bâti supérieur se rétrécit à sa partie avant, mais fait saillie au delà des voies ou chaînes sans fin et est plus large que le bâti inférieur.

L'invention a pour objet de fournir un dispositif d'assemblage ou de montage de voie ou chaîne sans fin, amovible, pour wagons ordinaires, permettant d'enlever, à volonté, les roues ordinaires du wagon et de monter ce dispositif d'assemblage de voie sans fin sans apporter aucune modification au véhicule.

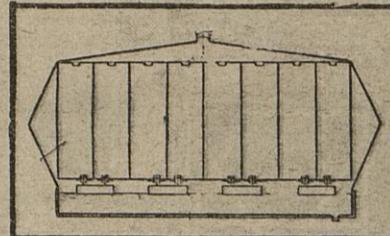
Un réservoir à essence

MM. J.-B. Marion et Jean Giorgetti ont imaginé (brevet n° 477,907) un réservoir à essence pour avions et automobiles, établi en vue d'éviter toute perte d'essence lorsqu'il vient à être frappé par une balle ou un projectile quelconque.

A cet effet, il est constitué par deux récipients dont l'un, intérieur, est divisé en un certain nombre de compartiments communiquant avec le récipient extérieur.

Ce réservoir est constitué par une enveloppe extérieure, formant à sa partie inférieure un collecteur protégé sur une partie de sa hauteur par un blindage. Dans ce premier récipient vient se loger le réservoir proprement dit, qui constitue là la caractéristique de l'invention.

Celui-ci est divisé en un certain nom-

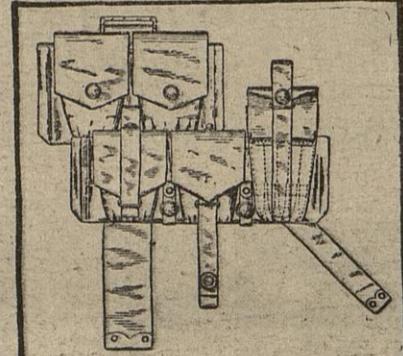


bre de compartiments par des cloisons. Chaque compartiment est muni d'une ouverture pour son remplissage d'essence. A la partie inférieure de chaque compartiment est montée une soupape.

Une cartouchière perfectionnée

Une société anglaise, The Mills Equipment Company, a fait breveter récemment (n° 477,992) un modèle de ceinture-cartouchière perfectionnée, dont l'invention paraît ingénieuse et pratique.

Cette invention concerne spécialement les ceintures-cartouchières destinées à contenir des cartouches en chargeurs.



Elle consiste à établir une attache perfectionnée pour des cartouchières de ce genre qui, tout en permettant de retirer, quand c'est nécessaire, le chargeur et les cartouches qu'il contient, empêche le chargeur et ses cartouches de tomber de la cartouchière si la patte de recouvrement est accidentellement défaite ou involontairement laissée ouverte.

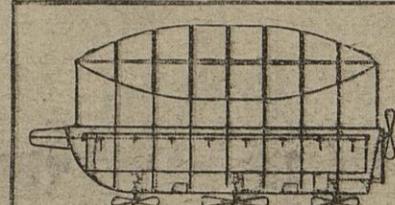
Les ceintures-cartouchières actuellement en usage comprennent deux rangées superposées de poches montées sur un support commun et disposées de chaque côté de la partie de face du ceinturon. Chaque poche est de section transversale essentiellement rectangulaire, de manière à contenir trois chargeurs ou plus munis de cartouches; chaque poche est aussi munie d'une patte de recouvrement séparée qui peut être fixée dans sa position de fermeture au moyen d'un bouton à pression. Quand le soldat est couché dans la position de tir, la cartouchière ou les poches à cartouches placées sur son côté gauche sont difficiles à fermer et de plus tendent à s'ouvrir en venant en contact avec le sol. Comme résultat, les chargeurs munis de cartouches tombent quelquefois de la cartouchière et sont ainsi perdus.

Le dispositif du brevet en question vise à parer à cet inconvénient.

Un dirigeable à ailes

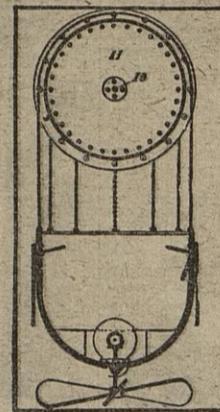
Un Américain, M. E.-K. Torok, a imaginé un ballon dirigeable dont l'enveloppe à gaz serait en métal mince et dont la forme générale diffère assez considérablement des modèles connus, en ce sens que la nacelle serait pourvue d'ailes.

Au reste, voici, d'après la notice du



brevet n° 476,522, les particularités distinctives de cette invention :

1° Une enveloppe à gaz en métal mince, divisée en plusieurs compartiments reliés entre eux, une rainure annulaire à chaque joint, des poulies à gorges montées dans lesdites rainures pour permettre la rotation de l'enveloppe, des câbles passant sur ces poulies, une nacelle suspendue par les câbles, des propulseurs supportés par la nacelle.



2° Une aile montée à charnière de chaque côté de la nacelle et s'étendant à peu près sur toute sa longueur, et un dispositif pour manœuvrer ces ailes, comprenant des bras montés à pivot, un arbre oscillant et un levier pour actionner ledit arbre, ce levier s'étendant à l'intérieur de la nacelle.

Un lit mécanique pour malades et blessés

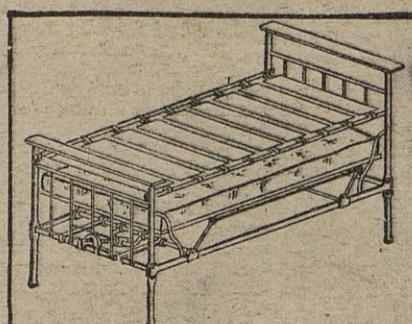
Le dispositif imaginé par M. Barber-Boudet (brevet n° 477,973) tend à pouvoir donner, dans leur lit, des soins aux personnes impotentes temporairement ou chroniquement, en permettant d'obtenir mécaniquement un espace libre entre le malade et le matelas sur lequel il repose.

La caractéristique de l'invention consiste à obtenir cet espace libre en donnant au matelas qui se trouve sous le malade un mouvement ascendant ou descendant.

Ainsi que le figure le dessin que voici, l'appareil se compose d'un cadre fixe auquel sont attachées des sangles et d'un cadre mobile sur lequel repose le matelas, par l'intermédiaire d'une toile ou d'un sommier métallique fixé sur ce cadre.

Le malade repose sur le cadre fixe.

Le mouvement du cadre mobile peut être déterminé de différentes manières, par exemple au moyen de bras de levier



pivotant autour d'axes fixes et portant à leur extrémité des galets sur lesquels glisse le cadre mobile. Par l'effet d'une vis de rappel, actionnée par une manivelle, les bras peuvent basculer dans un sens ou dans un autre, produisant ainsi, par leur déplacement, un mouvement ascendant ou descendant du cadre.

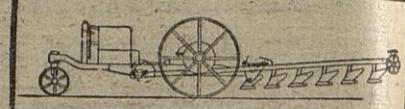
Une charrue automobile suédoise

Un inventeur suédois, M. Einar Soderen, a imaginé une charrue automobile



bile (brevet n° 477,951) dont le dispositif semble judicieusement compris.

Les extrémités antérieures prolongées du cadre de charrue sont reliées à l'articulation à des bras de manivelles montés sur le train tracteur; ces bras on peut les faire tourner à la main ou mécaniquement pour régler la profondeur de labour et relever la charrue tandis que l'extrémité arrière du châs-



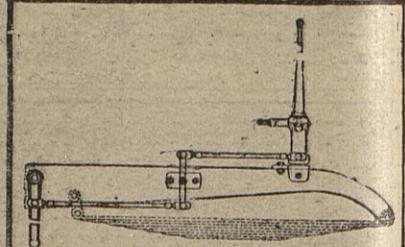
sis de la charrue est maintenue de la manière ordinaire à la profondeur désirée par une roue qui le supporte.

A l'extrémité arrière du châssis du train tracteur sont disposés deux leviers coulés reliés entre eux par un arbre dont les bras inférieurs se déplacent dans des guides qui sont disposés à peu près au milieu du cadre de char-

Les phares mobiles

MM. Giordano, Delvecchio et Lam ont inventé (brevet n° 478,005) un dispositif capable de faire tourner automatiquement les phares des véhicules, particulièrement des automobiles, avec la direction, de manière à maintenir les faisceaux de lumière constamment dirigés suivant le tracé de la route que le véhicule doit successivement parcourir lorsqu'on fait agir la direction pour marcher en courbe.

On évite, par cela, l'inconvénient présenté par le montage actuel des



phares fixes sur le châssis — de diriger la lumière extérieurement à la courbe, et cela jusqu'à ce que les roues antérieures viennent se trouver de nouveau, sur le tracé rectiligne subséquent de la route, dans des plans parallèles au plan médian du châssis.

Le dessin que voici montre, à titre d'exemple, une forme de construction du dispositif appliquée à une automobile.

Les idées DE NOS LECTEURS

(S.G.D.E) Sans garantie d'« Excelsior »

Dix lignes par idée

UNE MUSSETTE-MANGEOIRE PERFECTIONNÉE

Un soldat nous signale un système de musette-mangeoire de son invention qui est évidemment ingénieux. On sait l'impossibilité, pour les chevaux, de manger complètement leur pittance dans les musettes ordinaires. Notre soldat inventeur a imaginé un système de bretelles élastiques qui remonte le fond de la mangeoire au fur et à mesure que la ration de l'animal diminue.

Adresser les projets à M. Roger Darseyne, à Excelsior, 88, avenue des Champs-Elysées.